



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université SAAD DAHLAB BLIDA
Faculté des Sciences de l'Ingénieur



MEMOIRE DE MASTER

Option :
AZUL Architecture en Zone Urbaine Littorale

THEME :
*Les formes d'aménagement touristique et leurs impacts
sur l'urbanisme littoral
(Etude du cas Algérien à travers Tipasa)*

Réalisé par :
CHERIFI Ferdaous

sous la direction de :
Dr. Youcef ICHBOUBENE
Architecte/Docteur en urbanisme,
Maitre de Conférences

Encadreur : Mr AOUISSI Khalil Bachir
Doctorant en architecture

Année : 2016-2017

Remerciements :

Il me faut d'abord exprimer ma profonde gratitude envers mes encadreurs de mémoire, Dr. ICHBOUBEN et Monsieur AOUISSI, pour m'avoir accordé l'honneur d'assurer la direction et le suivi de ce mémoire avec une extrême bienveillance.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les membres du jury qui m'ont accordé l'honneur d'évaluer ce travail et d'avoir exprimé leur plaisir de participer à ma soutenance.

Pour finir, mes remerciements particuliers aux membres de ma famille, notamment mon père et ma mère, mon mari, mes sœurs et mon frère pour leurs Encouragements incessants et leurs soutiens indéfectibles.

Résumé :

Le tourisme est un phénomène contemporain très complexe qui tend à devenir l'une des activités humaines les plus importantes dans le Monde. Son poids est de plus en plus important puisqu'il a été recensé, en 2010, plus de 935 millions de touristes dans le monde, générant des recettes de plus de 850 milliards de dollars et assurant l'emploi de plus de 240 millions de personnes, ce qui représente plus de 8% de l'emploi mondial et 12% du PIB(OMT,2010).

Après l'indépendance l'Algérie a opté pour un tourisme balnéaire international. Depuis les années 1980 le tourisme balnéaire a pris une autre orientation pour répondre à un besoin national. Les années 2000-2014 ont vu une nouvelle politique touristique conduite principalement vers un tourisme balnéaire international, par la mise en place de dispositifs de développement touristique mais les succès sont assez limités.

Le tourisme balnéaire joue un rôle fondamental dans le développement économique des pays des deux rives du bassin méditerranéen. Climat tempéré, plages sablonneuses et beauté du paysage naturel côtier représentent le support à cette nouvelle activité. Si dans beaucoup de pays, comme l'Espagne, le Maroc, la Tunisie, la France, etc., une large bande du littoral est mise en tourisme, les aménagements touristiques restent en Algérie très ponctuels et en décalage avec la demande réelle de la population. La volonté de l'Etat algérien de faire du tourisme balnéaire une activité génératrice de richesse dans l'objectif d'atténuer la dépendance de l'économie au secteur des hydrocarbures, rencontre beaucoup de difficultés telle la question des enjeux fonciers et les dysfonctionnements entre les outils d'aménagement et ceux de protection de la nature. Dans ce travail, l'objectif est, à travers le cas de la ville de Tipasa, d'analyser l'évolution de la forme urbaine, sa relation et son impact sur le tourisme balnéaire.

Mots-clés :

Tourisme balnéaire, station balnéaire, urbanisme littoral et tourisme, effets spatiaux.

CADRE GENERALE DU THEME CHOISI :

Le tourisme est l'une des disciplines qui, à travers ses multiples facettes, attire l'attention de nombreux spécialistes ; impliquant plusieurs acteurs socioéconomiques, interrogeant plusieurs disciplines (de l'économie aux sciences sociales, du droit à la science politique) sa complexité et ses multiples répercussions, notamment sur la planification et l'aménagement de l'espace, ont conduit à l'instauration d'une véritable science touristique, exigeant une approche systémique soumise aux impératifs scientifiques.

L'intérêt affiché par l'Etat Algérien, depuis quelques années, pour ce secteur clé de l'économie et l'ampleur des investissements et des projets touristiques qui se dessinent à l'horizon du territoire de notre pays, ne peut nous laisser indifférents face aux bouleversements socio-économiques et environnementaux de cette dynamique et à l'impact qu'elle va produire sur l'espace. Aujourd'hui le poids économique et social de l'activité touristique n'est plus à démontrer, sa capacité à créer de l'emploi, son apport en devise et sa contribution à la dynamique économique et sociale ont conduit beaucoup de pays à miser sur ce secteur, lui consacrant ainsi des moyens financiers et logistiques importants.

La capacité d'intégrer les grands flux touristiques passe impérativement, par la capacité à recenser et à reconnaître ses potentialités et ses richesses, d'une part et par la manière dont ces dernières sont exploitées et mises en valeur d'une autre part.

Dans ce contexte, l'intérêt de la présente recherche vise à accorder en premier lieu une attention particulière au devenir de la ville algérienne et les capacités qu'elle doit déployer afin de jouer un rôle éminent dans le processus de mise en tourisme, en tant que facteur d'attractivité et aussi comme une composante essentielle de l'offre touristique algérienne.

Pour bien mener notre travail et répondre aux objectifs de la recherche, nous avons structuré notre mémoire de la façon suivante :

- **INTRODUCTION GENERALE** : il s'agit d'analyser le secteur du tourisme algérien dans son environnement touristique en milieu urbain littoral.
- **ETAT DE CONNAISSANCE** : dans ce chapitre on va voir deux sections :
 - 1- Thématique générale : dans cette section on parle de l'architecture de l'urbanisme en milieu littoral et leurs différentes particularités.
 - 2- Thématique spécifique : cette section s'intéresse au dispositif des formes d'aménagement touristiques en Algérie où on va traiter les pratiques touristiques en intégrant les résultats de nos recherches et on traite des acteurs du tourisme et des problèmes de gouvernance.

TABLE DES MATIERES :

I- <u>INTRODUCTION GENERALE</u>	
I-1- Objectif du mémoire.....	06
I-2- Présentation de l'option.....	07
II- <u>ETAT DE CONNAISSANCE</u>	
II-1- Thématique générale A.Z.U.L.....	11
Présentation de la ville littorale	
II-1-a-Cas général.....	11
- Sur le plan urbanistique.....	11
- Sur le plan architecturale.....	16
II-2-b-particularités des villes des littorales algériens.....	21
<u>II-2-THEMATIQUE SPECIFIQUE :</u>	26
II-2-a- Analyse contextuelle méditerranéenne du tourisme balnéaire :	
- développement touristique du milieu méditerranéen.....	28
-Evolution du tourisme dans les trois pays du Maghreb.....	36
-La problématique spécifique.....	41
- La démarche méthodologique.....	42
- la difficulté d'affirmation du tourisme balnéaire algérien.....	44
- Le dispositif des stations balnéaires et leur évolution (1966-2014)	48
- Stratégie de développement du tourisme balnéaire durable.....	49
II-2-b- Cas d'étude : les stations balnéaires de Tipasa.....	50
-Présentation de cas d'étude : Tipasa.....	50
-La réalité des stations balnéaires de la ville de Tipasa.....	52
II-2-c-Les acteurs des stations balnéaires	58
II-2-d-La relance du tourisme algérien entre vulnérabilité et incertitudes.....	59
II-2-e-Les raisons générales liées au frein du développement du tourisme balnéaires.....	60
II-2-f-La vision des acteurs du tourisme balnéaires et avenir des stations balnéaires.....	63
III- CONCLUSION GENERALE.....	67
IV- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	69

**CHAPITRE I
INTRODUCTION
GENERALE**

Depuis les années 1970, plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée ont constitué des destinations touristiques privilégiées, notamment la Tunisie, l'Égypte puis plus tardivement le Maroc. Les clientèles internationales ont d'abord été le moteur de cette croissance touristique, la plupart en provenance de l'Europe, puis avec l'émergence de classes moyennes dans ces pays du Maghreb et du Machrek, d'autres dynamiques ont vu le jour. Dans cet environnement propice au tourisme, l'Algérie est restée un cas à part. Comparativement à ses voisins, Maroc et Tunisie, l'Algérie n'a pas trouvé une formule qui lui aurait permis de faire un saut qualitatif dans le développement de son tourisme.

L'analyse de la dynamique de l'espace touristique algérien, dans une perspective historique, met en évidence d'une part l'intégration des loisirs et du tourisme comme pratiques urbaines et d'autre part le rapport de complémentarité et de dépendance de l'espace touristique balnéaire à la ville proprement dite. Cela permet d'identifier les mutations qui sont intervenues dans certains éléments ou bien encore de repérer certaines permanences qui persistent jusqu'à nos jours ; cela dit repérer les formes et les pratiques de tourisme qui sont profondément inscrites dans l'identité du lieu ; car c'est à partir de là que nous pourrions retrouver les prémices d'un tourisme authentique et durable.

Le tourisme en tant que fait culturel est considéré comme le produit authentique de la société. Il est présent sous toutes les formes et varie selon les us et les coutumes de chaque contrée.

La « révolution touristique », produit de la société Anglaise, est à l'origine d'un processus de formation spontanée qui a évolué aux grés des bouleversements sociétaux et des évolutions techniques. Aujourd'hui les approches modernes qui tendent à définir le tourisme en termes de marché, de flux ou de normes internationales ont réduit le tourisme à une banalité extrême, qui a conduit à l'occultation des formes de tourisms nées sous d'autres cultures ignorant ainsi leurs traditions touristiques.

L'Algérie, terre d'histoire et de culture par excellence n'échappe pas à cette tendance à la réduction du fait touristique. Pourtant cette pratique est profondément ancrée dans la tradition Algérienne.

Il paraît donc évident que la ville a été le berceau du tourisme, car elle est à la fois le lieu d'impulsion du voyage, mais aussi point de départ, lieu de passage, lieu d'arrivée ou de séjour.

Aujourd'hui les villes Algériennes sont qualifiées par certains spécialistes « de villes sans tourisme » cela est sans doute due à la négligence ou encore la méconnaissance des potentialités et du gisement touristique dont regorge nos villes à travers les différentes politiques formulées depuis l'indépendance d'un côté, et la défaillance des instruments d'urbanisme qui se sont avérés impuissants à développer et à promouvoir cette activité dans nos villes, pourtant celle-ci représente un puissant levier de développement économique, créateur d'emploi et pourvoyeur de richesses.

1- Présentation et objectif du mémoire :

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus. C'est ainsi que le tourisme est devenu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays. L'apport de ce secteur à la croissance n'est pas de moindres importances : c'est une source de revenus en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emploi potentiels.

Le tourisme est un moteur de développement économique dans quelques pays, mais il est générateur de grand nombre d'investissement sous forme de construction, conduisant ainsi à un développement urbain.

L'Algérie s'est assignée un enjeu de taille, qui est celui de rattraper les retards accumulés et de se hisser parmi les grands flux touristiques mondiaux, afin d'avoir une part de ce marché juteux et prometteur. Le tourisme n'est plus un choix, il est désormais une priorité nationale puisqu'il est placé au deuxième rang des activités économiques exportatrices après celles des hydrocarbures, il s'engage de ce fait à travers un vaste programme de réformes à mettre en place une politique nationale de développement touristique dynamique et porteuse de richesses.

Cinq dynamiques constituent les piliers de la relance du tourisme Algérien : La valorisation de l'Algérie en tant que destination pour accroître l'attractivité et la compétitivité ; Le développement des pôles et villages touristiques d'excellence(les stations balnéaires); Le déploiement d'un plan qualité tourisme(PQT) pour le développement de la qualité de l'offre touristique nationale intégrant la formation et l'éducation à l'excellence et aux technologies de l'information et de la communication; La promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action, par l'articulation de la chaîne touristique et la mise en place d'un partenariat public-privé; La mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs -développeurs- et attirer les grands investisseurs nationaux et internationaux.

Dans un contexte où la grande majorité des touristes sont conquis par un mode de vie urbain, et le reproduisent au moins partiellement sur les lieux de vacances. Il faut dire que si la ville apparaît comme une destination prisée, c'est qu'elle est la seule à pouvoir offrir, d'une part un potentiel culturel riche : territoires, cultures, modes de vie, architecture et d'autre part le contact, l'ouverture à l'insolite et le curieux tant prisé par les touristes.

C'est dans cette optique que nous nous sommes intéressés particulièrement, à l'impact que pourrait avoir le renouveau du tourisme sur le développement des villes de littorale à caractère touristique et les atouts qu'elles doivent déployer, afin de jouer un rôle éminent dans le processus de mise en tourisme de l'Algérie.

Nous allons accorder une attention particulière pour les stations balnéaires, du fait des potentialités qu'elle détient notamment en matière d'infrastructures touristiques dont certaines sont parmi les plus anciennes, et surtout pour la dynamique qu'elle connaît en matière de projets touristiques, d'infrastructures et d'équipement de services qui les accompagnent.

1-Présentation de l'option AZUL :

Le littoral est une entité géographique nécessitant un aménagement spécifique, qui ne peut se concevoir sans une réelle prise en compte des impératifs écologiques indispensables au maintien des écosystèmes et des potentialités économiques. Le littoral algérien s'étend sur 1200 km. Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population (2/3 de la population sur 4% du territoire seulement), des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière)¹. A cette forte concentration de la population permanente s'ajoute une population estivale supplémentaire. A ce propos, il faut signaler qu'en Algérie il n'existe aucune politique visant à gérer et à promouvoir le tourisme balnéaire, encore moins d'une manière durable, même si actuellement, on assiste à une prise de conscience de la part des pouvoirs publics : les thèmes

¹ La loi « littoral » a été promulguée suite au constat des dégradations. Une fois la loi votée, la pression se relâche et les décrets tardent à venir. Ainsi la loi « littoral » nécessite pour son application effective pas moins de 11 décrets. De même pour la loi 90-29 qui a prescrit la zone inconstructible des 100 mètres, « toutefois, les constructions nécessitant la proximité de la mer sont autorisées » le décret spécifiant ces activités n'a pas été promulgué à ce jour. Cette « brèche » dans la loi 90-29 a permis bien des abus. En l'absence de textes clairs la loi est plus contournée qu'appliquée strictement.

« environnement, aménagement du territoire et développement durable du tourisme » sont au cœur des débats. Une des principales mesures prises dans ce cadre est la promulgation de la loi 03-01 du 17-02-2003 relative au développement durable du tourisme, la loi 03-02 du 17-02-2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation des plages et la loi 03-03 du 17-02-2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques. La majorité des Zones d'expansion Touristique (ZET)² ont été détournées de leur vocation initiale, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

AZUL s'inscrit dans la continuité de l'option AZUL (Architecture en Zones urbaines littorales) dans le système classique, créée en 2004/2005 par moi-même, Mr ICHEBOUBENE Youcef, assisté de Mr.HOCINE Mohamed, Mr. AOUISSI et Mr.TABTI Mohamed tous enseignants à l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de

L'Université de Blida. Il faut dire que l'option AZUL a permis de donner des résultats satisfaisants. Pour rappel, certaines idées maîtresses développées autour des grands projets de la ville d'Alger ont été initiées, pensées et développées dans l'option AZUL. Parmi ces idées on peut retenir :

- L'aménagement des berges et de l'embouchure de l'Oued El Harrach.
- La promenade de la baie reliant l'embouchure de l'Oued El Harrach au quartier d'El Hamma ainsi que l'aménagement de celui-ci.
- La notion de la coulée verte, prenant naissance du monument et aboutissant au jardin d'essai.
- L'aménagement d'esplanades créant ainsi l'articulation entre la ville et le front de mer.
- La restructuration du port d'Alger, voire même son déplacement redonnant l'espace libéré à la ville.
- Aménagement d'une gale maritime digne de la capitale, offrant vitrine aux voyageurs.

² Les Z.E.T ont été créés par l'ordonnance du 26 mars 1966. On compte 173 unités spatiales dont 141 localisées sur le littoral (soit 74%) classées par décret 88-232 du 05-11 1988 dans 14 Wilaya littorales.

CHAPITRE II

ETAT DE CONNAISSANCE

Ce chapitre est composé de deux sections comme suit :
Section I. - Thématique générale I AZUL
Section II - Thématique spécifique : Droit d'urbanisme et de la construction
en milieu littoral



Figure 1 Benidorme-Espagne

Source : guide-touristique/Benidorm/conseils--373226.htm

Le littoral d'emblée, séduit par la beauté de ses sites ; la mer lui confère notoriété, attractivité et un rôle stratégique dans les perspectives du développement ceci grâce à ses particularités paysagères, socio-économique et ses caractéristiques physiques et climatiques remarquables.

L'attractivité résidentielle et économique du littoral algérien a conduit à une augmentation rapide de la population. Une concentration qui se traduit par une urbanisation pressante et anarchique, pour assister aujourd'hui à un littoral gagné et consommé par le béton ; l'extension du béton au détriment de la richesse naturelle et des écosystèmes fragile et constitue une véritable menace pour la beauté et la spécificité des villes de littoral, et pour le développement du tourisme balnéaire lui-même.

La prise de conscience des conséquences néfastes du boom urbain sur le littoral constitue le premier pas à sa sauvegarde et à sa protection ; il convient à l'état de prendre des mesures pour sauver la richesse restante et ceci par l'application des principes du développement durable.

II-1- THEMATIQUE GENERALE : AZUL

- Cas générale :

a- Présentation sur le plan urbanistique :

L'urbanisation du littoral est l'objet d'études relativement nombreuses. Selon un schéma assez classique, celles-ci se situent sur trois créneaux principaux : la description, l'explication et la prévision du phénomène. Comme souvent en géographie - les géographes n'ont cependant pas l'exclusivité des travaux en la matière -, ces recherches privilégient deux entrées, parfois combinées, mais le plus souvent dissociées : l'approche par l'espace et l'approche par les processus. Dans le cadre de la première, des outils de mesure et d'analyse de la progression des espaces urbanisés sont par exemple mis en place (**Chen et al., 2005**). Ils permettent d'établir les rythmes de développement ainsi que les règles de déploiement de la tache urbaine dans l'espace. Dans la même lignée, des travaux de modélisation spatiales s'attachent à reproduire sur support informatique le processus d'étalement urbain et à proposer des simulations de futurs possibles, en fonction de différents scénarii (**Petrov et al., 2009**). Investissant le sujet à grande échelle, certains auteurs cherchent à mieux caractériser l'urbanisation en examinant les emprises et la localisation géographique des aménagements (**Meinesz, 2006**). Dans une optique d'aide à la décision, d'autres développent des méthodologies de traitement de l'information géographique, par exemple pour étayer des démarches de conservation des espaces sensibles (**Bourdeau et al., 2005**) ou pour évaluer les possibilités de minimiser l'impact de la pression urbaine par la densification des espaces urbains déjà constitués (**Pottier, 1997**). Relevant de la seconde approche, et s'intéressant donc aux processus déterminant la possibilité même de la création d'espaces urbanisés, d'autres travaux abordent la question par le foncier et les politiques d'urbanisme. Sont ainsi mis en évidence les mécanismes aboutissant à la constructibilité des terrains, ouvrant la porte à l'apparition de lotissements ou encore au développement de complexes touristiques (**Buhot et al., 2009**). Sont explicités aussi les processus d'élaboration des documents locaux d'urbanisme, qui défont les protections d'hier et préparent l'urbanisation de demain (**Daligaux, 2005b**).

➤ **Développement de la ville parallèle à la mer :**

Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires à la mer pour garder le contact visuel avec la mer. La croissance de la ville sur des sites pareils s'éloigne souvent de la côte pour des risques naturels tels que l'érosion, l'élévation du niveau de la mer. Cet impact a donné un intérêt particulier et par conséquent, pouvoir créer des espaces extérieurs comme placettes, promenades balnéaires, des commerces, des espaces de consommation et lieux de rencontre et d'échange culturel. Ainsi, pour les espaces intérieurs en aménageant des terrasses, des balcons qui sont faites vers la direction de la mer.



Figure 2: la ville de Nice (parallèlement à la mer)

➤ **Développement perpendiculaire à la mer :**

Certaines villes qui se développent perpendiculairement à la mer se situent sur des sites accidentés, montagneux ou il est difficile à construire à cause de la morphologie du terrain. Les risques naturels jouent un rôle important sur le développement de la ville, leur impact fait que cette dernière s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts. L'implantation des constructions sur ces sites assure une bonne protection naturelle contre l'humidité et le vent et une autre contre les inondations.



Figure 3: la ville de Barcelone (perpendiculairement à la mer)

Source : source : Barcelone (Espagne) : vue panoramique de jour © Antonio Lajusticia, Ayuntamiento de Barcelona – 2009- modifié par l'auteur

➤ **Autre forme de développement :**

Jadis la présence d'obstacles tels que les éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers), pouvait empêcher la ville de se développer mais c'est plus le cas aujourd'hui avec les nouvelles technologies. Mais aujourd'hui la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales.

Leurs tracés urbains suivent la morphologie du site ce qui résulte une vue panoramique sur tout le paysage maritime.

Le bâti se formera d'une manière dégradée ce qui permet la construction des terrasses et des balcons et avoir des vues panoramiques sur la mer.

➤ **Autre facteur du développement des villes littorales :**

• **Sur le plan naturel :**

-**l'ensoleillement** : présente un élément important à exploiter en saison estivale. Les régions bordant la Méditerranée connaissent un climat caractérisé par un ensoleillement nettement plus importants que ceux des autres régions, ce qui a des effets nocifs sur le bâti, tel que le changement de couleur des matériaux, on les protège du soleil par :

* brise soleil : est un élément de construction de forme variable, il sert à faire de l'ombre, en été, et à permettre aux rayons solaires de pénétrer dans l'immeuble en hiver.

*Typologie des formes architecturales adéquates.

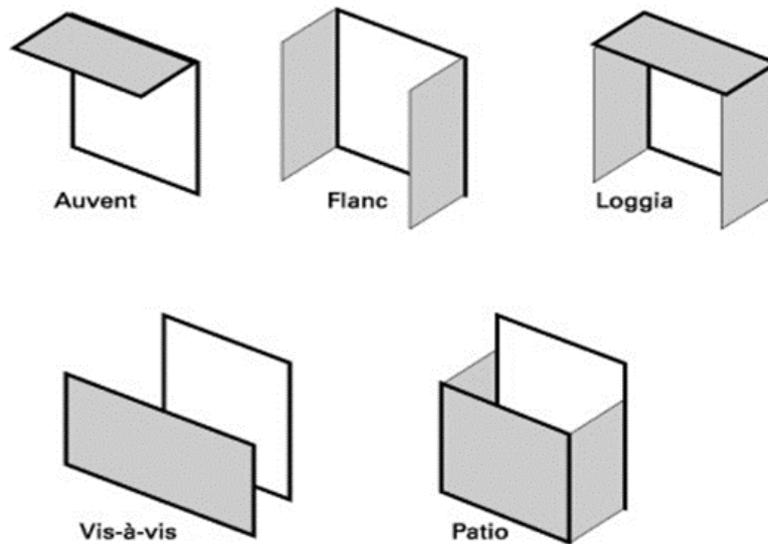


Figure 4: quelque type architectural pour éviter le trop de soleil

*Verre de faible émissivité : Il garantit une isolation thermique renforcée pour les doubles vitrages, avec une réduction de la condensation au moment de la fabrication, une couche dure d'oxydes métalliques est déposée sur la surface du verre.

L'objectif aujourd'hui est de penser la conception bioclimatique non plus seulement à l'échelle du bâtiment mais aussi à l'échelle du quartier « par un travail sur les implantations, les morphologies et les enveloppes, pour proposer des formes urbaines et bâties intrinsèquement performantes, en fonction des caractéristiques du site, du climat, des programmes »

Ainsi, on peut favoriser le confort thermique des citoyens, en intégrant des préoccupations telles que :

- l'agencement des bâtiments : éviter la formation de canyons urbains qui participent à la mauvaise circulation de l'air,
- atteindre un coefficient de régulation thermique qui prend en compte l'ensemble des surfaces horizontales et verticales du projet et non plus se limiter à l'étude du bâtiment seul³ : ce coefficient exprime la capacité d'un revêtement à limiter l'effet d'ICU (*ZAC Boissière-Acacia, Cahier des Prescriptions Environnementales et de Développement Durable, Montreuil*),
- les matériaux utilisés : de couleurs claires et réfléchissants,
- limiter si possible l'hétérogénéité des hauteurs des bâtiments,
- jouer sur la forme des toits et leurs orientations qui influencent la quantité de rayonnement absorbée par le bâtiment,
- augmenter la compacité qui permet moins de réflexions des rayons solaires tout en essayant d'éviter la formation de canyons urbains,
- jouer sur l'architecture pour prendre en compte et mettre la végétation à profit, tant pour son albédo, son pouvoir d'ombrage et le mécanisme d'évapotranspiration.

-**La pluie et l'humidité** : En méditerranée des pluies irrégulières sont enregistrées essentiellement en hiver sous forme d'averses violentes et de pluies torrentielles de courte durée responsable de l'existence d'un climat irrégulier à grand pouvoir érosif.

- L'humidité est présente en permanence dans l'atmosphère, les rayons du soleil réchauffent la surface de la terre et provoquent l'évaporation de l'eau des océans, c'est pour cette raison que le taux d'humidité est élevé dans les zones côtières. Ce qui cause la détérioration des matériaux de construction, la diminution de la résistance mécanique de la maçonnerie, la corrosion des métaux, la détérioration des bois de charpente. Une gestion durable des eaux pluviales urbaines nécessite des mesures urgentes qui portent sur le système hydrographique, la conception de l'habitat, l'organisation et l'usage de l'espace. Dans cette perspective, nous avons proposé quelques éléments qui sont nécessaires, d'une part, pour améliorer et résoudre progressivement l'état actuel et, d'autre part pour mener une urbanisation consciente et moins vulnérable aux risques d'inondation et de pollution. Il s'agit d'indiquer quelques éléments constitutifs d'une gestion durable des eaux pluviales et de l'espace urbain :

- Appropriation et revalorisation du réseau artificiel basées sur la concertation.
- Intégration et revalorisation de "l'espace rivière".
- Conception intégrée de la voirie dans le cadre bâti et usage du système dual.

- Les vents :

Le vent est le mouvement de l'air issu d'une différence de pression atmosphérique, provoquée par le réchauffement différentiel de la masse de terre et de l'eau sur la surface terrestre, par le rayonnement solaire et la rotation de la terre. (Bansal & Minke, 1988). Les raisons du développement des vents sont multiples et très complexes. La raison principale, cependant, est la distribution inégale du rayonnement solaire dans le monde entier. Le rayonnement solaire fort provoque aussi des vents thermiques locaux irréguliers. Cela est dû à l'air qui est chauffé près du sol et monte de temps en temps sous la forme de bulles. L'étude du mouvement des vents dans les zones urbaines ouvertes autour des bâtiments est l'une des études les plus complexes, car on manque de méthodes et d'outils qui prédisent le mouvement du vent sur un site, ainsi que les facteurs variables qui influent sur le mouvement et la direction du vent et de sa vitesse sur une base quotidienne. Ces facteurs incluent le changement des distributions saisonnières de pression, la rotation de la terre sur elle-même, et la variation quotidienne de la température du froid au chaud, et entre la terre et l'eau.

-le changement climatique : Le changement climatique va se traduire par une nette élévation du niveau moyen de la mer à cause de la fonte des glaces. Cette tendance inexorable aura des conséquences fortes sur le littoral qui va être fragilisé et modifié.

Par ailleurs, la fréquence et l'intensité plus forte des tempêtes et des phénomènes climatiques extrêmes provoqueront une accélération de l'érosion des plages et falaises et une extension des submersions marines sur les côtes basses.

- **Sur le plan social :**

Les littoraux concentrent de fortes densités de population, en moyenne cinq fois plus élevée que celles du reste du monde. La population littorale est à l'origine de plusieurs activités (tourisme, pêche, agriculture, industrie...) incompatibles avec la préservation de l'environnement littoral.



Figure 5: esplanade southcovepark

Source : <http://batteryparkcity.com/news/a-smoke-free-esplanade/>

- **Sur le plan économique :**

Les activités économiques d'une ville ont toujours été le baromètre du développement de celle-ci, surtout dans les villes littorales où ces activités ont un impact dans tous les développements de la ville dans les différents domaines.

-Activité portuaire : Le port est un enfoncement, naturel ou artificiel, de la mer dans les terres, offrant aux bateaux un abri contre les vents et les tempêtes. Il est aussi une aire de mise en contact entre les différents domaines de circulations entre la terre et la mer. Les principaux types de port sont : Le Port de pêche, le port de voyage, le Port industriel, le port de plaisance.

-Activité touristique : La méditerranée est l'une des zones du monde dans lesquelles les activités touristiques sont les plus intenses et les plus variées, la perspective du changement climatique et la difficulté à imaginer très concrètement quelles vont être ses conséquences sur les flux touristiques.



Figure 6: monaco

Source : <http://luxe.supdepub.com/index.php/iLightbox>

-Activité Agricoles : L'agriculture est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (économique entres autres). Elle désigne l'ensemble des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des terres, et, plus généralement, l'ensemble des travaux sur le milieu naturel.



Figure 7: terrain agricole

Source : Loi Littoral. Le rêve brisé d'un couple de Belle-Ile

b- Présentation sur le plan architectural :

L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions, le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui prennent en considérations les particularités de la ville littorale.

➤ **La forme :**

- **Conception architecturale spécifique à la ville littorale :** Les constructions de type balnéaire sont organisées plus librement en volume et en plan. Elles se démarquent des bâtisses urbaines par l'emploi d'un vaste vocabulaire architectural, sorte de double peau, permettant la transition entre le bâti protecteur et la nature vivante. Le territoire balnéaire a permis aux architectes de laisser éclater leurs inspirations.



Figure 8 moderne architecture à Tel Avive- Palestine 2007

Source : <http://www.panoramio.com/photo/46235875>

- **Conception et volumétrie des bâtiments de type balnéaire :** Les bâtiments de type balnéaire adoptent le plus souvent une géométrie complexe. Cette complexité est de deux types : assemblage de différents volumes maçonnés, en fonction de l'orientation et de la taille de la parcelle (des volumes imbriqués de façon savante, en décrochement...). Elle peut aussi résulter d'un volume maçonné simple complexifié par les éléments rentrants ou saillants de la composition. Ils se caractérisent également par son rapport à la nature, jardin fleuri, ou panorama maritime, combinant protection, observation et contemplation. Ces relations visuelles sont traduites physiquement par la présence caractéristique des espaces de transition : pergolas, balcons, vérandas, bow-windows, galerie, terrasse, etc...



Figure 9: hôtel insolite en Chine.

Source : <https://www.dezeen.com/2013/10/11/this-week-on-dezeen-96/>

- **Implantation et orientation des constructions :** L'implantation des projets sur la bande côtière se fait librement sur de grandes parcelles : ils sont uniques et n'entretiennent aucune relation formelle entre eux.

Sur la corniche et le front de mer les bâtiments sont orientés de façon à avoir la vue dégagée sur la mer.



Figure 10: Vitrine maritime de New York

Source : <http://mashable.com/2013/07/02/nyc-domain/#S6wYK1fP7Oqi>

- **Matériaux et techniques de construction :** Pour les constructions en zones urbaines littorales, l'utilisation des techniques de construction spécifiques est imposée pour résister aux phénomènes naturels marins tels que : la corrosion, notamment des

matériaux de construction durables résistant à l'air marin et qui sont souvent esthétiques (verre, pierre de taille, béton, tuile, bois...).

Un revêtement extérieur peint en couleurs claires tel que le blanc et bleu afin de diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieures.



Figure 11: Alger la façade maritime

Source : <https://www.tuxboard.com/les-meilleures-villes-ou-il-fait-bon-vivre-et-les-pires/alger-5e-pire-ville-du-monde/>

- **Relation entre le climat et la conception architecturale :** Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées de :
 - Diverses formes géométriques, (forme dégradée, courbée...) ainsi des formes se basent sur les métaphores. Cette forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base cube, pyramide, sphère, etc.) Mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement.
 - Toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon.
 - grandes ouvertures et baie vitrée.
 - Façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti.



Figure 12: hôtel Dubrovnik président-Croatie

Source : <http://www.sights-and-culture.com/Croatia/Croatia-Dubr-coast.html>

- **Les ouvertures :** La fenêtre, ouverture pratiquée dans le mur d'un bâtiment, est la façon la plus utilisée pour y laisser pénétrer l'air et la lumière. Sa forme, sa dimension, son emplacement et l'orientation de la façade dans laquelle elle est pratiquée, sont déterminants pour un bon éclairage, une bonne aération et ventilation, ainsi qu'une belle vue panoramique sur la mer.



Figure 14: villa de vacance en Andalousie

Source : <http://www.vivons-maison.com/villa-de-vacances-exotiques-ana-bejar>



Figure 13: northface house by elementarkitekter AS

Source : <http://www.designrulz.com/design/2013/05/northface-house-by-element-arkitekter-as/>

- **Cas de l'Algérie :**

L'état a préféré s'intéresser aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques moyennes villes comme Skikda, Bejaïa et Mostaganem au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations. Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (elles sont sur-urbanisées), par contre les petites villes sont sous-urbanisées. Et ceci malgré l'existence d'une réglementation.



Figure 15: Oran- Algérie

Source : <https://airalgerie.dz/planifier-votre-voyage/nos-destinations/oran/>



Figure 16: Alger vue sur la ville et sur le port

Source : <https://www.petitfute.com/v53542-alger/guide-touristique/>



Figure 17 Bejaïa- Algérie

Source : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/95707>



Figure 18- Annaba-Algérie

Source : <http://www.radioalgerie.dz/chaine2/culture/hipp-one-l%E2%80%99actuelle-annaba-entre-histoire-et-beaut%C3%A9>

Le littoral recèle d'atouts indéniables favorables à l'activité touristique. Depuis l'indépendance, et contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement. En réalité, il n'existe aucune politique qui vise à gérer et à promouvoir le tourisme, encore moins d'une manière durable, même si en 1966 furent créées les Zones d'Expansion Touristiques (ZET). Actuellement la majorité des ZET ont été détournées de leur vocation initiale, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

Le littoral en Algérie est par ailleurs, caractérisé par une concentration des activités industrielles. Ainsi pas moins de 5 242 unités industrielles y sont implantées soit 51% du parc national dont 60 unités industrielles à risque majeurs (MATE, 2003)³. L'activité pétrolière est une activité positive et souhaitable, essentielle pour le développement social et économique du pays. Cependant, elle s'est accaparée des meilleurs sites littoraux et s'est développée au détriment des autres usages liés à la mer. Elle peut, en outre, comporter des risques réels pour les agglomérations limitrophes et le milieu marin et générer des déchets, des émissions de gaz toxiques et d'eaux usées polluées. La zone compte deux zones pétrochimiques importantes, la première située à Arzew à l'ouest d'Algérie et la seconde à Skikda à l'est.

Le désir de maîtriser la gestion des espaces littoraux en Algérie est récent, la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en « dispositions particulières à certaines parties du territoire » l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini. En outre toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappée de servitude de non aedificandi, toutefois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau (art. 45 de la loi 90-29).

Les dispositions de cette loi n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans Les zones proches du rivage. Ces espaces connaissent également une dégradation importante due à l'extraction non autorisée du sable et à la fréquentation anarchique des plages. Ce n'est qu'en février 2002 qu'une loi spécifique au « littoral » a été promulguée. Il s'agit de la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation.

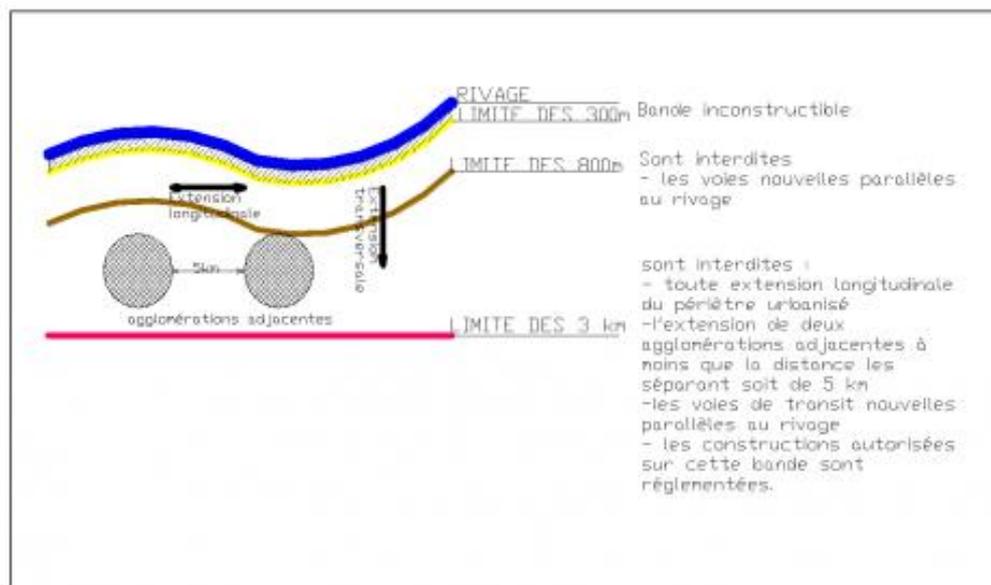


Figure 19: bandes délimitées par la loi 02-02 du 5 février 2002

Source : <https://etudescaribeennes.revues.org/5959>

³Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

-Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

-Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage. Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

-Bande 3 : Dont la largeur est de trois kilomètres, dans cette bande sont interdites :

* Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ;

* L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de 5 kilomètres au moins ;

* Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des trois kilomètres sont réglementées (**Kacemi, 2004**).

La promulgation de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral, constitue indéniablement un progrès certain dans la mise en place des conditions nécessaires au développement durable de cette zone stratégique du territoire national.

L'implication de tous est parfaitement mise en exergue dans le chapitre 1 de la loi qui porte sur les principes fondamentaux. Il est clairement défini que l'ensemble implique la coordination des actions entre l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations et les associations qui doivent œuvrer dans le domaine, dans une perspective de développement durable.

La loi « littoral » au moment de sa promulgation nécessitait onze textes juridiques pour son application effective. Des efforts concrets ont été consenti par le MATE puisque six décrets d'application ont été établis. Il s'agit notamment du :

1. Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage
2. Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de *non aedificandi*.
3. Décret exécutif n° 04-113 du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral
4. Décret n° 09-114 du 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre

5. Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière
6. Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières"

Cependant il faut souligner que cette loi ne s'applique pas à certains territoires dits « d'intérêt national ».

En effet, la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral stipule « encourager et œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés, des installations industrielles existantes dont l'activité est considérée comme préjudiciable à l'environnement côtier ». « Sont exclues de la présente disposition, les activités industrielles et portuaires d'importance nationale prévues par les instruments d'aménagement du territoire. Les conditions et les modalités de transfert d'installations industrielles au sens de l'article 4 alinéa 3 ci-dessus, sont fixées par voie réglementaire ».

Cette prescription de la loi « littoral » n'a pas empêché le maintien des zones industrielles existantes (Arzew et Skikda) et l'implantation de nouvelles installations pétrochimiques dans ces zones, malgré la dégradation de l'environnement et les risques encourus par les populations.

La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie indépendante était pour répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchie pour tous les cas du littoral algérien. Dans la période actuelle l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement des villes littorales comme le projet de la Médina d'Alger



Figure 20: le nouveau visage de la baie d'Alger

Source : <http://www.arte-charpentier.com/en/projet/the-bay-of-algiers/>

Conclusion :

Dans le littoral, l'ensemble des actions de développement s'inscrit dans une dimension nationale d'aménagement du territoire et de l'environnement. Il implique la coordination des actions entre l'Etat, les collectivités, les organisations et les associations qui œuvrent dans ce domaine et se fonde sur les principes de développement durable, de prévention et de précaution. Cependant, il ne suffit pas de le mentionner dans un texte juridique, il faut le traduire dans une politique claire qui implique tous les acteurs concernés. La coordination et la concertation entre les différents acteurs aussi bien au niveau central, qu'au niveau local sont indispensables, pour le bon fonctionnement d'une politique de gestion intégrée du littoral. Par ailleurs, il faut mettre à la disposition de chaque intervenant les moyens humains et financiers nécessaires.

Les clientèles internationales ont d'abord été le moteur de cette croissance touristique, la plupart en provenance de l'Europe, puis avec l'émergence de classes moyennes dans ces pays du Maghreb et du Machrek, d'autres dynamiques ont vu le jour. Dans cet environnement propice au tourisme (héliotropisme et balnéo-tropisme), l'Algérie est restée un cas à part. Comparativement à ses voisins, Maroc et Tunisie, l'Algérie n'a pas trouvé une formule qui lui aurait permis de faire un saut qualitatif dans le développement de son tourisme balnéaire. Alors qu'au moment des indépendances au Maghreb, les trois pays avaient des potentialités touristiques très proches, l'Algérie s'est laissée distancée par ses voisins. Malgré une nette amélioration depuis quelques années, l'Algérie est toujours très loin derrière le Maroc et la Tunisie. Dans les classements de l'Organisation Mondiale du Tourisme⁴(2013) l'Algérie occupe une place bien loin derrière la Tunisie ou le Maroc (38^{ème} place pour le Maroc, 49^{ème} pour la Tunisie et 111^{ème} place pour l'Algérie).

La dégradation de littoral Algérien résulte essentiellement de l'urbanisation incontrôlée des plages et de l'érosion de la bande sableuse. L'intégration du rivage dans le domaine public maritime devait assurer une protection efficace contre toute action anthropique pouvant perturber son équilibre naturel. Mais l'absence d'instruments efficaces, l'inefficacité de l'autorité des pouvoirs publics dans le contrôle de l'urbanisation et les conflits d'usages ont conduit à une urbanisation non maîtrisée du rivage qui a altéré l'image des zones littorales. Le refus des élus locaux d'approuver le POS se justifie par l'absence d'une vision globale d'indemnisation et l'inexistence d'un potentiel foncier susceptible de compenser les expropriations. La poursuite des modalités actuelles d'occupation ne peut en revanche qu'aggraver la fragilité des équilibres dynamiques. Un compromis entre une option « aménagiste » radicale et le maintien d'un statu quo peu favorable au développement durable, mais reflétant la situation sociale ne peut se réaliser que dans le contexte d'une véritable stratégie de gestion intégrée de zone littorale qui reste à mettre en œuvre en Algérie.

⁴WTTC (World Travel&Tourism Council). Le classement est effectué en fonction du PIB tourisme et a concerné 184 pays.

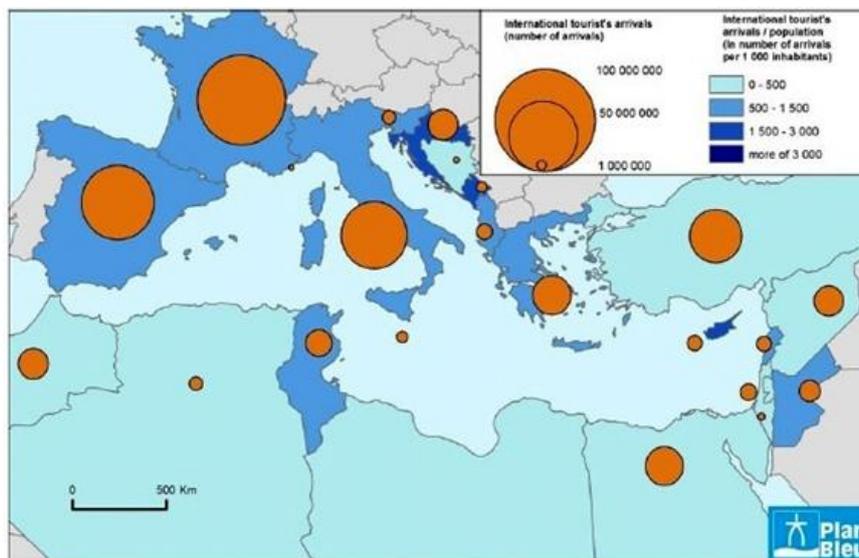
III-1- THEMATIQUE SPECIFIQUE :

(Les formes d'aménagement touristique et leur impact sur l'urbanisme littorale)

Le développement touristique en Algérie connaît une situation à la fois complexe, ambiguë et très paradoxale. En effet l'Algérie vaste territoire aux multiples facettes, offrant un éventail très large de curiosités, climats, reliefs, et son patrimoine possédant des potentialités multiples et diversifiées qui pourraient faire d'elle une destination touristique d'excellence. Malheureusement, cette dernière reste totalement absente de la carte touristique mondiale et n'enregistre que 1% de la fréquentation méditerranéenne⁵.

Pourtant, le Maghreb, espace géographique original, est considéré par les spécialistes comme un foyer touristique secondaire du bassin méditerranéen, puisqu'il constitue la périphérie proche du principal pôle émetteur du tourisme international « l'Europe ».

Le Maroc et la Tunisie ont saisi cette opportunité à travers une stratégie de développement touristique, soutenue par l'état, qui a apporté ses fruits puisque les deux pays enregistrent une progression supérieure à la moyenne (+6%) pour le Maroc et (+4%) pour la Tunisie (OMT, 2010) l'Algérie est restée, malheureusement en retrait sans doute à cause des choix politiques, appuyés principalement sur une industrialisation massive, basée essentiellement sur les hydrocarbures mettant ainsi en arrière-plan plusieurs secteurs économiques, dont le «tourisme».



Arrivées de touristes internationaux (2010), en millions et en nombre de touristes pour 1.000 habitants. Source: OMT

Figure 21

Source : http://geotourweb.com/nouvelle_page_34.htm

Mais devant la double menace, de l'épuisement des stocks, et de la fluctuation des prix au niveau international qui affecte aussi bien les pays producteurs que les pays consommateurs (le choc pétrolier de 1986) ; l'Algérie a pris conscience de la fragilité d'une économie basé à 98% sur les hydrocarbures et la nécessité de s'orienter vers une économie reposant sur des ressources diversifiées, plus rassurantes et durables dont le tourisme constitue un secteur clé.

⁵www.geotourweb.com

Le tourisme enregistre une croissance particulièrement élevée notamment dans les régions émergentes de la planète où la part du tourisme international est passée de 31% en 1990 à 45% en 2008 ; le tourisme moderne est aujourd'hui reconnu mondialement comme étant un moteur essentiel du progrès socioéconomique, il est le principal acteur du commerce international avec 30% des exportations mondiales des services commerciaux et 6% des exportations totales de biens et de services il se classe au quatrième rang derrière les hydrocarbures, les produits chimiques et l'industrie automobile. Il constitue pour beaucoup de pays en voie de développement, l'une des principales sources de revenus et la première catégorie d'exportation créant des emplois et des opportunités de développement plus que nécessaires.

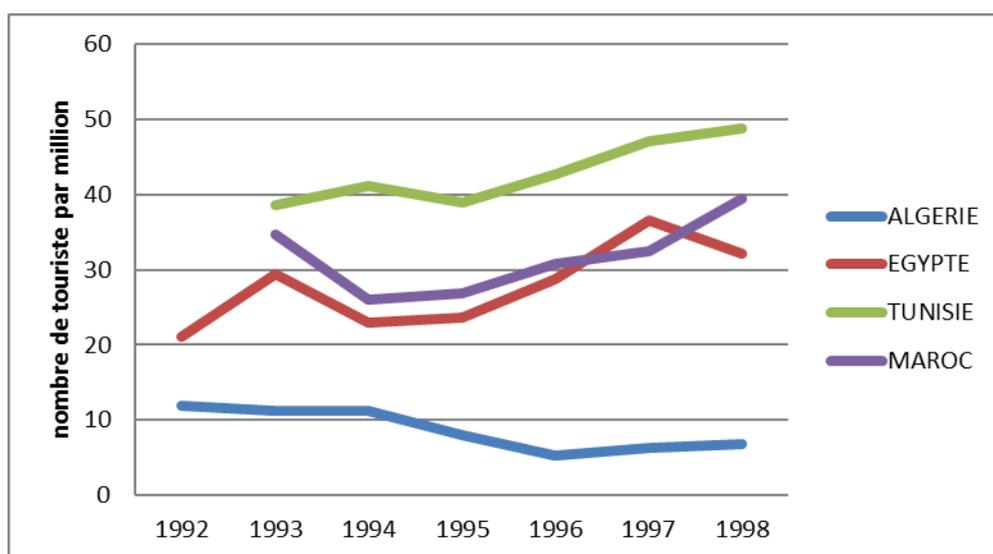


Figure 22: l'évolution du nombre de touristes de 1990 à 2000

Fait par l'auteur

C'est dans cette optique que nous nous sommes intéressés particulièrement, à l'impact que pourrait avoir le renouveau du tourisme sur le développement des villes à caractère touristique et les atouts qu'elles doivent déployer, afin de jouer un rôle éminent dans le processus de mise en tourisme de l'Algérie.

Depuis l'Indépendance, dans chaque Plan de développement économique, l'Algérie met en avant l'intérêt du développement du tourisme balnéaire pour son économie, notamment pour ne plus compter seulement sur les recettes du pétrole (97 % des entrées de devises en 2012 et 96 en 2013⁶). Un travail de proximité est engagé depuis des années par différentes institutions rattachées à plusieurs structures ministérielles pour favoriser, sur le plan social, les départs en vacances. Des journées d'étude sur le tourisme sont organisées depuis 2008 à travers les assises nationales⁷ sur le tourisme pour débattre des actions à mener pour relancer les activités dans ce secteur. D'abord, il faut satisfaire un besoin touristique pour une clientèle nationale et puis favoriser la venue d'une clientèle internationale qui

⁶Centre National sur l'Information Statistiques des Douanes (bilan du commerce extérieur).

⁷Les assises nationales sur le tourisme sont organisées par le ministère du tourisme et de l'artisanat depuis 2008 et tous les deux ans.

permettra de créer des emplois et des rentrées de devises. La clientèle émigrée⁸ est très présente durant la période estivale pour deux raisons majeures : c'est le moment de profiter de rendre visite à la famille (époque des mariages) et dans le même temps prendre des vacances. Cette clientèle est très importante, non seulement elle permet l'apport de devises, mais elle constitue une clientèle fidèle. Pour l'année 2013, l'Algérie a enregistré 2,7 millions de touristes dont 960 000 étrangers venus de l'union européenne⁹. La très grande majorité est constituée d'Algériens d'origine, en plus des autres Algériens qui n'ont pas la nationalité française mais qui vivent en France, en Belgique et dans l'Union européenne d'une façon générale.

Depuis son indépendance jusqu'aux années 1976, l'Algérie a opté pour un tourisme international. Depuis les années 1980 le tourisme a pris une autre orientation pour répondre à un besoin national. Les années 2000-2014 ont vu une nouvelle politique touristique conduite principalement vers un tourisme international, par la mise en place de dispositifs pour développer cette clientèle mais les succès sont assez limités.

Pour relancer le développement du tourisme, l'Algérie s'est engagée à créer des stations balnéaires à travers tout le territoire national. La création de ces derniers remonte à la période de l'après indépendance, des années 1960 où l'État algérien a choisi un mode de développement à caractère socialiste et planifié. Durant cette période, le tourisme est l'affaire de l'État. Dans la décennie 1990, appelée aussi la *décennie noire*, car résultant de l'arrêt du processus électoral où le Front Islamique du Salut a remporté la majorité des sièges de l'Assemblée populaire nationale, l'insécurité dans beaucoup de régions nuit à l'activité touristique. De surcroît la crise économique va contribuer aussi à faire reculer les départs en vacances. A partir des années 2000, une nouvelle stratégie pour développer le tourisme est mise en place, le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025). Viennent ensuite deux plans de relance économique (PSRE) de 2005/2009 et de 2010/2014 pour lesquels l'État s'est engagé à soutenir l'activité touristique et la promotion du tourisme. Les dernières assises sur le tourisme, tenues en avril 2013, sont des espaces d'évaluation, de réflexion et de discussion sur la situation et le devenir du tourisme national, regroupant les professionnels du tourisme (organismes nationaux et internationaux) pour débattre de tous les problèmes relatifs à la relance du tourisme en Algérie.

1.1- Un développement touristique du milieu méditerranéen :

Le tourisme est devenu un phénomène de masse au début des années 1960, notamment par le développement des transports aériens et les infrastructures d'accueil. D'autres facteurs en interaction viennent s'ajouter pour renforcer cet élan : la hausse des revenus des Européens, l'allongement des temps de vacances, la naissance d'entreprises spécialisées dans le tourisme, l'amélioration des liaisons entre pays émetteurs et pays récepteurs avec le développement du réseau autoroutier et le transport aérien. Dans le même temps, les pays d'accueil ont vu la création d'offices nationaux pour animer ce secteur, la réalisation des infrastructures et le développement des investissements privés nationaux pour certains pays de la rive sud.

En Méditerranée, le tourisme est considéré comme un secteur dynamique en termes de croissance économique ; c'est aussi une problématique prioritaire de développement durable eu égard aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qu'il représente. Selon l'OMT 2012, les pays méditerranéens ont reçu 358 millions de touristes internationaux,

⁸Les Algériens émigrés en Europe sont appelés communément « les immigrés ».

⁹Ministère du tourisme et de l'artisanat (janvier 2014).

soit environ 32% du total mondial, malgré l'impact des révolutions arabes et la crise européenne.

Avantagées par leur proximité avec l'Europe, les rives sud et est de la Méditerranée arrivent en tête parmi les régions touristiques du Monde par leurs taux de croissance annuelle depuis 2000. En raison de la crise économique, la dynamique méditerranéenne est encore plus forte au sud qu'au nord (World Travel and Tourism Council WTTC). La Méditerranée constitue aussi un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Le bassin méditerranéen est aussi un espace d'échanges intenses caractérisés par d'importants flux humains entre les deux rives, des échanges économiques inégaux mais aussi un espace de contacts (tourisme) et qui se dirige vers une plus grande unité.

Dans l'espace méditerranéen, le long du littoral, on observe une concentration de la population dont 60% vit à moins de 10 kilomètres de la mer. On observe également une tendance à la métropolisation. On y distingue des métropoles d'envergure continentale, comme Barcelone (5 millions d'habitants), ou plus encore le Caire, seule mégapole d'Afrique (plus de 15 millions d'habitants en 2010). L'Arc latin (France, Italie, Espagne), et la Grèce représentent 85 % du PIB méditerranéen. Le tourisme, l'industrie et les activités tertiaires y sont développés. L'intégration de ces régions dans la mondialisation est effective.

Les périphéries de ce centre de l'Europe occidentale sont représentées par les pays de l'Est européen bordant la Méditerranée. Certains d'entre eux intègrent actuellement l'UE (Slovénie, Malte-Chypre, Roumanie, Bulgarie). Ils connaissent cependant un retard de développement par rapport au reste de l'UE.

On peut associer à ces Etats européens Israël et la Turquie dont les poids économiques, politiques et militaires sont réels. Les pays du sud méditerranéen souffrent en général d'un retard de développement, même si certains sont dynamisés par des activités comme la production manufacturière de faible valeur ajoutée mais à fort besoin de main-d'œuvre.

Avec sa dynamique propre, le bassin méditerranéen forme un espace complexe et supporte d'importants flux d'échanges :

- Flux migratoires vers Europe,
- Flux touristiques massifs,
- Flux économiques et financiers importants.

Les flux actuels en Méditerranée s'inscrivent dans une longue tradition d'échanges favorisée par la présence maritime qui explique la forte littoralisation et l'abondance des villes portuaires et suscite des migrations temporaires ou définitives, de nature économique ou politique, des déplacements touristiques et des flux de marchandises.

Les déséquilibres économiques ont entraîné d'importants flux migratoires du sud vers le nord en priorité vers les pays qui ont des liens avec le pays de départ, en raison de liens familiaux établis dans ces pays par les migrants (importance des structures communautaires) et pour des raisons historiques et linguistiques : Maghreb (France), Libye (Italie), Turquie (Allemagne), Egypte (Royaume-Uni). La rive Nord constitue le littoral touristique majeur avec sa proximité des pôles émetteurs et une meilleure accessibilité. La rive Sud, où la touristification est plus récente par rapport à la rive Nord, est caractérisée tantôt par des aménagements ponctuels (Algérie, Libye), tantôt par une mise en tourisme plus linéaire (littoral tunisien et marocain).

- **Les potentialités touristiques du milieu méditerranéen :**

Le climat méditerranéen se caractérise par des hivers doux et pluvieux et des étés secs et chauds avec des taux élevés de rayonnement solaire et d'évaporation. L'écosystème de type méditerranéen est influencé par le climat méditerranéen (Jesse ; Trenton Kostrade, 1990), c'est-à-dire qu'il se situe dans une zone ayant :

- Des étés chauds et des hivers doux,
- Un apport modéré d'air marin toute l'année,
- Des précipitations moyennes concentrées dans les mois d'hiver avec des étés très secs,
- De longues périodes ensoleillées avec quelques nuages, notamment en été.

La partie orientale de la péninsule Ibérique, les côtes septentrionales de l'Afrique (Égypte, Libye, et Tunisie), l'île de Crète, Chypre et les îles Baléares constituent la zone subaride de la région méditerranéenne. Dans ces zones, les précipitations annuelles moyennes sont inférieures à 400mm. Les pays du Proche-Orient représentent également la zone de passage au désert de l'éco zone méditerranéenne (Stock et al. 2007).

Les températures moyennes annuelles sont plus chaudes que dans la zone tempérée, avec une douceur remarquable dans le nord du bassin méditerranéen (côtes espagnoles, françaises et italiennes) due à la température de la Méditerranée en hiver. La température en été est très variable. Sur les façades océaniques comme au Maroc, les étés sont tempérés par la fraîcheur de l'océan près des côtes. Autour de la Méditerranée et dans l'intérieur des terres, les étés sont très chauds (température moyenne supérieure à 22 °C tout autour du bassin) ; dans l'intérieur des terres, les températures maximales dépassent très souvent les 30 °C en été et approchent facilement les 40 °C, en particulier vers l'est ou le sud du bassin, y compris dans les régions montagneuses. La sécheresse estivale est une caractéristique du climat méditerranéen : pendant les mois les plus chauds, les précipitations deviennent rares voire inexistantes, et le ciel est lumineux et dégagé. L'anticyclone subtropical remonte en latitude et recouvre les régions méditerranéennes. Elle augmente quand on va vers le sud : trois mois dans le Nord du bassin méditerranéen, six mois au Sud du bassin, et jusqu'à dix mois au Levant ou en Égypte.

- **Importance du tourisme méditerranéen :**

Les touristes viennent principalement de l'Europe du Nord-Ouest, selon des logiques de proximité géographique. On peut expliquer cette suprématie de la rive nord par plusieurs facteurs :

- Une plus grande proximité des foyers émetteurs.
- Une facilité d'accès liée à la présence de réseaux autoroutiers et d'aéroports importants.
- Une tradition et des aménagements touristiques plus anciens.
- Une stabilité politique.
- Un meilleur équipement en quantité et en qualité.
- La liberté de circulation pour les personnes de l'espace Schengen.

- **Espaces publics et mise en scène de la ville littorale à caractère touristique :**

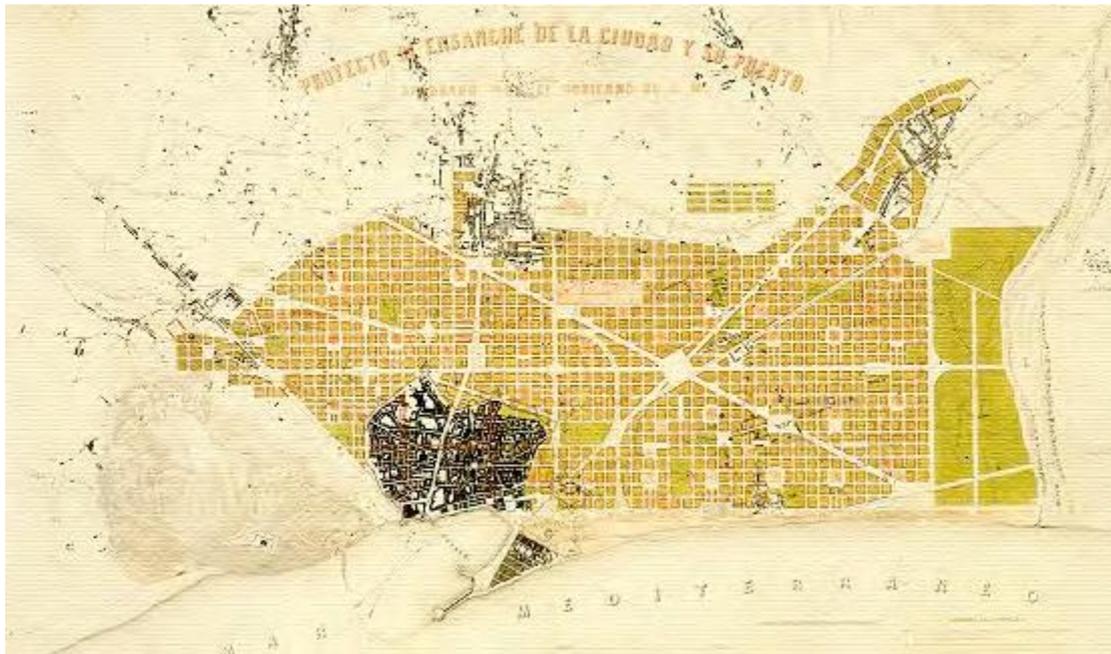
Lorsqu'on fait référence à la ville et la mer, Barcelone est souvent donnée comme l'exemple de la réussite. De nombreuses villes (déjà il y a plus de vingt ans Rio de Janeiro, Lyon) se sont inspirées de la capitale catalane pour restructurer leurs espaces publics autour des attentes du citoyen. Plus intéressant encore, Barcelone mène depuis longtemps une

politique favorable aux piétons, notamment à travers le développement des ramblas qui matérialisent la culture du paseo. Dans cette ville, où le piéton occupe une place centrale au cœur de l'espace public, le piéton vit une expérience souvent nouvelle qui lui permet d'utiliser l'itinéraire comme outil de lecture de l'espace urbain. On présente ici les résultats d'observations relatives à la place du piéton dans l'espace public barcelonais.

A la suite de la démolition des murailles de Barcelone en 1719, le besoin d'organiser la croissance d'une ville dont la population augmente se fait sentir.

Plusieurs projets sont avancés, mais ce n'est qu'en 1858, à l'occasion d'un concours, que les choses se précisent. Appuyé par le pouvoir castillan, c'est finalement le projet d'En sanche porté par Ildefonso Cerdà qui est retenu.

Figure 23: Barcelone ; projet de plan de la ville et son front de mer



source : <http://www.unesco.org/most/cerda.htm>

Fondé sur une trame géométrique (figure 5), le plan proposé par Cerdà dépasse l'approche fonctionnelle classique et aborde les problèmes de la société dans leur ensemble. Influencé par la pensée hygiéniste, l'architecte conçoit « *l'espace comme un moyen thérapeutique [de lutter] contre les maux de la société* » (CERDÀ Ilde fonso, *La théorie générale de l'urbanisation*. Paris : Seuil, 1979, p. 24): avenues larges, vastes intersections encadrées par des bâtiments à pans coupés, maintien d'espaces bâtis au sein de chaque îlot... composent la ville voulue par Cerdà.

Ainsi, il propose d'aménager les rues en fonction de la complexité des systèmes de déplacement. Il souhaite redonner une place importante au piéton, repoussé vers les zones latérales des rues par l'augmentation du trafic. Il propose une typologie des voies selon les flux envisagés :

- Les voies à flux réduits, de 20 mètres de large, permettent de maintenir une certaine aération des appartements, toujours dans une perspective hygiéniste.
- Les rues à « circulation ordinaire » ont une section de 35 mètres comme la Rambla de Catalunya et la rue d'Aragó...
- Enfin, les rues à forte fréquentation occupent 50 mètres de large, comme la GranVía, la Diagonal... Le passeig de Gràcia atteint même 60 mètres de largeur.



Figure 24: l'avenue Diagonale : un nouvel espace de déambulation

L'avenue Diagonale (figure 24), qui traverse la ville de part en part, dispose d'un large espace piétonnier central qui conserve la forme des ramblas¹⁰. Ce type d'aménagement est très présent à Barcelone et reproduit la structure ancienne de la voirie qui se forme par tronçons à partir du XVIIIe siècle (SOKOLOFF Béatrice, *Barcelone où comment refaire une ville*. Montréal : Presses universitaires de Montréal, 1999).

Ici comme ailleurs, l'espace public barcelonais est aménagé en tenant compte du piéton, placé au centre de la zone de circulation. Les voitures circulent dans des voies latérales parfois délibérément placées au niveau inférieur (Rambla du Brésil).

Une frontière d'arbres marque souvent la limite avec l'espace piéton. Il s'agit d'un lieu de vie et de rencontre quotidien pour les habitants mais également un espace ouvert, de découverte libre pour les touristes. L'aménagement de ramblas contribue en outre à la requalification des vieux quartiers industriels en crise caractérisés par l'importance des friches (Poble Nou). La percée de voies nouvelles (Rambla el Raval ou ramblas près du musée Picasso), l'aménagement de places sur le site d'anciens bâtiments désaffectés accompagnent les opérations de rénovation urbaine, nombreuses dans une ville en chantier soucieuse de consolider son rang de grande destination touristique européenne.

¹⁰Il s'agit d'une forme particulière d'axe de circulation, dans laquelle la place réservée aux piétons est centrale. Le mot rambla signifie à l'origine un torrent qui vient de la montagne. Au XIII^e siècle il s'agit du chemin extérieur de la muraille.



Figure 25: la Rambar de Mar : un pont sur la mer

Enfin, on note l'importance de l'œuvre d'art symbole de mémoire ou au contraire de contemporanéité placée au cœur de ces différents espaces publics. Ces deux dimensions véhiculées par l'art font partie des objectifs soutenus par les urbanistes et architectes. Ces derniers placent la ville entre tradition locale et ouverture vers le monde extérieur par le biais d'œuvres d'art réalisées souvent par des artistes étrangers. L'art est omniprésent dans le quotidien des barcelonais et des visiteurs de la ville et conforte aussi l'énorme potentiel touristique de Barcelone. La richesse et la diversité de l'espace public barcelonais en font, à elles seules, un véritable pôle d'attraction touristique.

Figure 26: sculpture de l'architecte Rovira face à l'Ensanche



Source : S.Miaux Septembre 2004

Figure 27: sculpture contemporaine au cœur de l'espace public



Source : S.Miaux Janvier 2005

Figure 28: vue sur la mer



Source : S.Miaux Mars 2003

De même, dans la continuité des aménagements réalisés en front de mer, cette esplanade propose un espace de contemplation du panorama, dans lequel le piéton peut devenir spectateur ou seulement se reposer, s'arrêter sur lui-même. Les sièges sont disposés de sorte que les personnes peuvent faire le choix de s'isoler ou au contraire de rechercher le voisinage (figure 28). Il s'agit d'une invitation au voyage dont le piéton peut se saisir. Touristes et barcelonais s'y côtoient pour un moment de contemplation partagée. La mise en scène du panorama fait du piéton un spectateur durant son déplacement. Sa progression est ponctuée de moments de repos ou de distraction, de réflexion voire de rencontre. L'expérience du déplacement s'enrichit ici d'une dimension d'ouverture sur l'environnement qu'il parcourt.

1.2- Evolution du tourisme dans les trois pays du Maghreb :

Le Maghreb est la région d'Afrique du Nord comprise entre la mer Méditerranée, le Sahara et l'océan Atlantique. Le Maghreb au sens strict regroupe la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Aujourd'hui, afin d'éviter toute confusion, on appelle *Petit Maghreb* ou encore Maghreb central l'ensemble des trois pays occupant la péninsule atlasienne de l'Afrique du Nord. L'espace du Grand Maghreb rattache à cet ensemble la Mauritanie et l'ensemble de la Libye.

Figure 29: le grand Maghreb avec la façade sud d'Europe



Source : Le Grand Maghreb Wikipedia.

Le Maroc et la Tunisie restent les deux principales destinations touristiques au Maghreb, loin devant l'Algérie. En effet, contrairement à la Tunisie qui est une destination bon marché et de tourisme de masse, le Maroc arrive à se positionner comme une destination balnéaire de qualité (station d'Agadir).

Dans le **tableau 1**, nous présentons les flux touristiques des trois pays des trois pays du Maghreb entre 2000 et 2013. En considérant l'année 2000, l'Algérie représente 2% du flux touristique par rapport au Maroc et 1.7% par rapport à la Tunisie. En 2013, nous constatons pour l'Algérie une évolution du flux touristique qui passe à 27,2% du flux touristique marocain et 43,6 % par rapport au flux touristique tunisien.

Tableau n° 1 : Flux touristiques entre 2000 et 2013 dans les trois pays du Maghreb (En milliers)

Année	2000	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Tunisie	5000	5390	6000	6378	6500	6762	7049	6901	6903	4780	5950	6269
Maroc	4240	4380	5477	5843	6558	7408	7879	8341	9300	9340	9375	10046
Algérie	86,6	90,1	1230	1443	1640	1740	1772	1911	2000	2390	2600	2733

Source : www.cia.gov (Estimation juillet 2013)

Source des données : Offices Statistiques Nationaux.

➤ **Les dernières évolutions des stations balnéaires tunisiennes :**

Le tourisme dépend de 95% du littoral et 60% de la population habite dans les gouvernorats côtiers. Une forte pression s'exerce sur le littoral par diverses activités humaines, avec la concentration des hôtels sur certains points du littoral, on passe d'occupation ponctuelle à de véritables stations balnéaires (Monastir), d'où la création de stations intégrées. Les stations intégrées comportent toutes les infrastructures et les commodités nécessaires pour rendre les séjours des touristes plus agréables puisque on y trouve des centres commerciaux, des espaces verts, des aires de jeu pour les enfants, des salles de spectacles, des parcs pour voitures, divers loisirs, nurseries, etc.

Vers la fin des années 1980, l'État tunisien a décidé de réaliser 13 nouvelles stations touristiques, dont 4 sur le golfe de Hammamet ; Yasmine- Hammamet, SalloumI, SalloumII, Hergla. Ces nouveaux projets de stations intégrées s'inscrivent dans la stratégie touristique globale de l'État tunisien à l'échelle nationale. Au titre de la diversification de l'offre touristique, il s'agit de réaliser deux « chaînes » de produits, l'une composée de ports de plaisance avec l'objectif de positionner la Tunisie dans le tourisme de plaisance en Méditerranée, face à la saturation des ports de plaisance européens et la difficulté d'en créer de nouveaux à la suite de l'adoption de diverses mesures de protection des littoraux, l'autre constituée de parcours de golf. Dans l'un et l'autre cas, le but visé est d'attirer de nouvelles clientèles, de fidéliser celles existantes et de réduire la saisonnalité de l'activité touristique. Les stations intégrées constituent les sites privilégiés d'implantation de ces équipements structurants des espaces touristiques. Le tourisme a été un élément moteur pour l'essor d'une infrastructure portuaire de plaisance. En 2009, cinq ports de plaisance pour 1 500 postes d'accostage sont en service alors que plusieurs projets sont en cours de réalisation ou d'études (ONTT, 2002).

a- La station intégrée d'El-Kantaoui :

Figure 30: la station balnéaire ElKantaoui



Fond de carte google earth ; fait par l'auteur

Les études pour la création de la station touristique intégrée d'El-Kantaoui ont commencé en 1971, à l'époque du président Bourguiba, par la Compagnie Financière Touristique de Tunis. Elle est située dans la zone de Sidi El-Kantaoui, sur le territoire de la municipalité de Hammam Sousse.

La station balnéaire est gérée par la Société hôtelière et Touristique du Port El-Kantaoui. Le port est opérationnel depuis 1979. Cette station comporte un terrain de golf aménagé en 1980 sur 130 hectares à flanc d'une colline. Vers la fin des années 1990, le terrain occupé par le parking, à l'entrée du port, a permis d'étendre le complexe touristique par la construction d'un nouveau quartier et d'une fête foraine permanente permettant une diversification des loisirs offerts.

Plusieurs hôtels de quatre et cinq étoiles sont érigés autour du complexe, le long de la côte en direction de Chott Mériem vers le nord et d'Hammam Sousse vers le sud (Brochure touristique 2008).

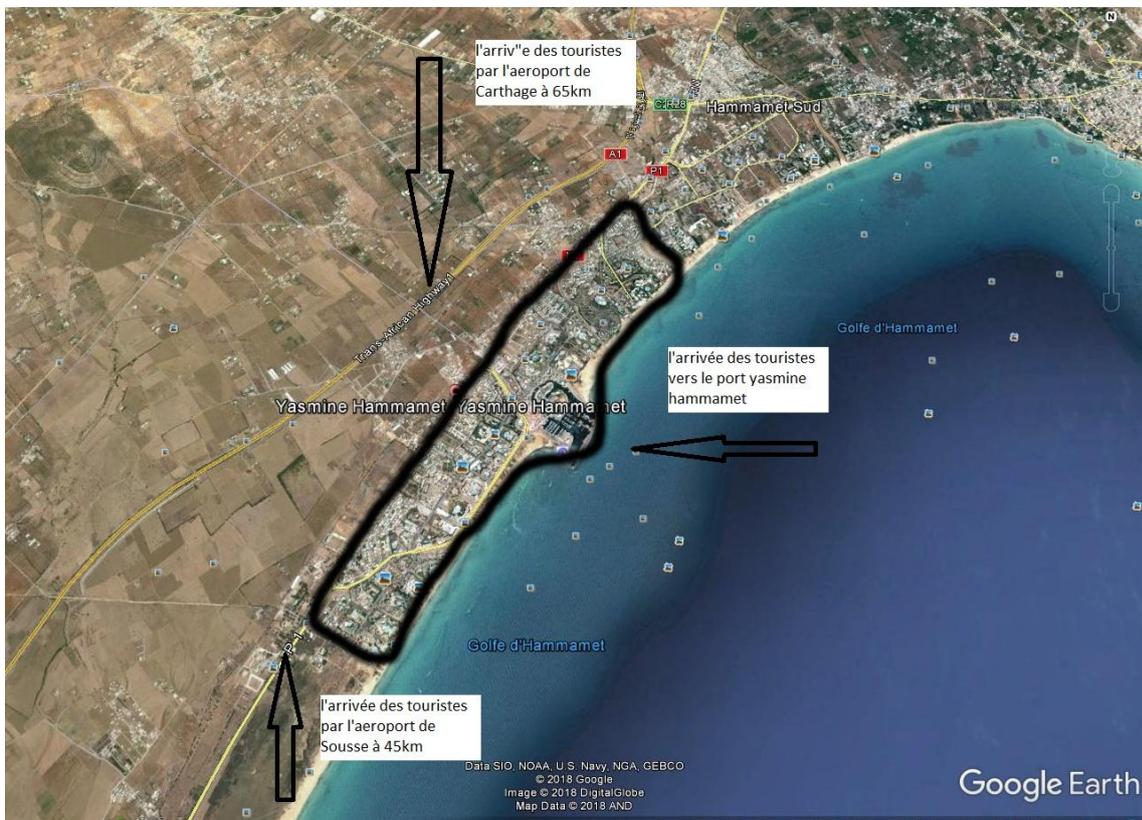
Figure 31: la zone résidentielle de la station Elkantaoui



Source : Mounir JARRAYA, 2010. Le tourisme tunisien : entre qualité de service et exigences environnementales.

b- La station intégrée de Yasmine Hammamet :

Figure 32: plan d'aménagement de la station balnéaire Yasmine-Hmmamet



Fond de carte : google earth ; modifié par l'auteur

La station Yasmine-Hammamet (**Hellal., 2009**) est la continuité naturelle de la zone de Hammamet qui est décrétée en 1973 et décidée par un ordre politique. Les travaux ont débuté le 7 novembre 1991 pour s'achever à la fin de l'année 2004. La station entre en exploitation à l'été 1996 et la marina, qui en constitue une composante essentielle, à partir de l'été 2001. Ce vaste projet, qui s'appelait initialement Hammamet-Sud, couvre une superficie de 277 ha.

La station compte 46 unités d'hébergement touristique, dont la plupart des hôtels sont de grand standing (4 et 5 étoiles). L'objectif du projet de Hammamet-Sud est de créer un nouvel espace touristique de 25 000 lits hôteliers et résidentiels, une médina de 800 lits, un parc de loisirs, un port de plaisance et une marina tout autour.

La création de la station Yasmine-Hammamet répond à plusieurs objectifs : répondre à la croissance projetée de la demande ; diversifier l'offre touristique en proposant un produit plus complet, moins stéréotypé, moins fermé sur lui-même, que celui proposé jusqu'alors par la plupart des stations tunisiennes ; reproduire, à plus grande échelle, le concept de station intégrée, inauguré à El-Kantaoui (Sousse-Nord) en 1979 ; donner un second souffle à la zone de Hammamet, saturée du point de vue des investissements hôteliers et vieillissante en matière de services et d'animation ; valoriser une partie encore vierge du littoral oriental de la Tunisie tout en contribuant à combler, ne serait-ce que partiellement, le hiatus existant entre Hammamet et El Kantaoui (**Hellal., 2009**).

➤ **Les dernières évolutions des stations balnéaires au Maroc :**

La stratégie touristique du gouvernement marocain est apparue lors des premières assises du tourisme à Marrakech en 2001, présidées par le roi lui-même. Un contrat-programme 2001-2010 portant sur « le tourisme : une vision, un défi, une volonté » est adoptée. Dans le cadre du Plan Azur, on procède à l'aménagement des zones touristiques où seront érigées 5 stations balnéaires. Les travaux ont commencé en 2004. En 2013, plusieurs infrastructures hôtelières sont en service. Ces stations touristiques sont installées le long des côtes marocaines de la Méditerranée et de l'Atlantique (Saïdia sur la Méditerranée, Lixus, Mazagan, Mogador et Taghazout, plage blanche sur l'Atlantique). Un vaste programme de repositionnement du tourisme rural et de montagne, ainsi que le développement de certaines zones touristiques font partie du plan Mada'In. Ce plan concerne Fès, Casablanca (la marina), Rabat (projet Bouregreg a démarré en 2009), l'aménagement des zones Agdal et Annakhil à Marrakech et Mdiq-Négro et Mdiq-Fnideq dans la région de Tétouan. Ainsi, la nouvelle station de la Plage des Nations à Bouknadel, à proximité de Rabat. En 2014, elle est en pleine construction, proposant des appartements de standing à une classe supérieure marocaine de plus en plus nombreuse. Bien reliée à la capitale par une autoroute, elle s'organise autour d'un terrain de golf et de la plage, comme les dernières réalisations d'Hammamet en Tunisie.

Figure 33: la station de la plage Nation



Fond de carte google earth ; fait par l'auteur

- ❖ Cette station balnéaire de 500 hectares englobe des immeubles résidentiels et des villas, ainsi qu'un golf (visible au centre de la maquette). Les villas les plus luxueuses sont mises en vente à 900 000 euros. Le golf, conçu par Colin Montgomerie, une société écossaise au renom international, est un élément important pour attirer les classes très aisées de la société marocaine et un tourisme international de luxe.
- ❖ Saida : nouvelle station balnéaire méditerranéenne de la région de Oujda, elle s'efforce de devenir l'une des plus importantes stations dans la région. Située juste en face de l'Andalousie et à proximité de la frontière avec l'Algérie, cette station s'étend sur plus de 700 hectares avec un front de mer de 6 km de sable blanc. Dotée d'un port de plaisance et d'un golf, elle profite de la proximité de deux aéroports internationaux, Oujda et Nador. Elle a été inaugurée le 19 avril 2009.

Figure 34: station balnéaire à saïda



Source : <https://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/7918-Tourisme-coup-dur-pour-Saïdia-interrogations-sur-les-stations-balnéaires.html>

I-1-c- PROBLEMATIQUE :

Des stations balnéaires bien situées et riche naturellement, sont toujours sujet à une submersion touristique, considéré comme un bien de consommation et une source d'enrichissement. Malgré tous les bénéfices économiques que représente le développement du tourisme, cette croissance souvent incontrôlée a également été une source importante de menaces et de conflits. Les impacts du tourisme sont aggravés par la concentration des activités touristiques sur une courte saison de vacances et sur des zones relativement petites. La plupart des dommages sont dus au trop grand nombre de visiteurs qui se pressent vers des destinations non préparées à accueillir autant de personnes.

Les complexes touristiques balnéaires de l'Algérie doivent avoir comme objectif un développement global et harmonieux qui a pour finalités :

- L'épanouissement de la population locale qui doit tirer profit de la manne touristique de la région.
- La satisfaction des besoins des touristes afin d'assurer un flux permanent vers les lieux.

C'est justement la recherche d'un compromis entre ces conditions qui constitue l'objectif principal à atteindre et l'essence même du présent mémoire.

Notre travail est conçu dans le but d'apporter des éléments de repense aux problématiques suivantes :

- **Quelles sont les effets spatiaux des tourisms balnéaires sur la ville ?**
- **Comment le tourisme balnéaire affecte l'aménagement urbain de littoral en Algérie ?**

Objectif de la recherche :

Pour la ville littorale le tourisme balnéaire est considéré comme le moyen d'une triple revitalisation ; économique, urbanistique et identitaire, il permet une diversification de l'activité des centres urbains tout en étant le levier de politiques, de rénovation et de réaménagement des centres villes et un excellent vecteur d'ouverture et de découverte pour la ville.

La revalorisation du tourisme dans les stations balnéaires vient de renouveau du tourisme balnéaire sur le développement des villes littorales à caractère touristique et les atouts qu'elles doivent déployer, afin de jouer un rôle éminent dans le processus de mise en tourisme de l'Algérie.

Il nous semble donc que le constat de dysfonctionnement qui règne dans les villes de littorale à caractère touristique, est causé principalement par la méconnaissance et la mauvaise prise en charge de sa vocation et de ses potentialités, dans les politiques d'aménagement en vigueur.

III-1-d-APPROCHES METHODOLOGIQUE :

Malgré un potentiel touristique reconnu, l'Algérie n'est pas au même rang que ses voisins Tunisie et Maroc. Les politiques touristiques et leur évolution ont agi négativement sur le processus de développement touristique, notamment dans les régions dotées d'un potentiel en la matière. De ce constat, il est intéressant d'étudier l'expérience algérienne en matière de développement touristique à travers le cas de Tipasa, pour ensuite déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme balnéaire peut être un vecteur de développement en Algérie.

Après une étude **comparative** entre les trois pays du Maghreb, nous voulions mettre en valeur les contradictions entre les différentes politiques touristiques engagées par ces trois pays. La planification centralisée des stations balnéaires étant déjà ancienne, nous voulons en faire le bilan en ce début des années 2010 pour montrer les freins qui les empêchent de démarrer convenablement. A l'échelle de l'Algérie, nous présentons l'analyse de l'évolution des clientèles nationales et internationales. A partir d'un territoire limité, Tipasa, nous allons analyser les lenteurs et les dysfonctionnements du développement de quelques complexes touristiques. Nous avons aussi analysé les effets de la pollution sur les activités touristiques et la dégradation de l'environnement. Le problème de gouvernance et le climat des affaires sont traités pour montrer que les lois décrétées n'encouragent pas la relance du tourisme balnéaire en Algérie. Le code des investissements ne facilite pas l'attrait des étrangers pour venir investir en Algérie. Les pays voisins ont développé leur tourisme grâce à un partenariat avec des grands groupes spécialisés dans ce domaine. Les résultats de ce partenariat peuvent être constatés à travers le bilan des flux touristiques réalisés sur au moins une décade. Plus récemment, des groupes tunisiens et marocains, notamment dans l'hôtellerie, se sont fortement développés, au point de commencer à quitter leur berceau national.

Cette analyse fine permettra de différencier les facteurs de ralentissement locaux comme l'éloignement d'une grande ville et les facteurs exogènes en provenance de l'échelle régionale.

La démarche méthodologique adoptée vise à atteindre les objectifs soulignés dans cette recherche. Nous avons distingué trois étapes nécessaires pour mener ce travail de recherche.

□ **Première étape** : consisté à réaliser une étude **comparative** entre les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc). Cette étape se distingue par le contact direct avec les acteurs du tourisme balnéaire et les touristes.

Les acteurs locaux sont concernés directement ou indirectement par la problématique du développement de tourisme balnéaire. Leur participation permet de mettre au point des informations spécifiques et nécessaires pour comprendre l'organisation des activités touristiques et les différentes perceptions du développement touristique des acteurs concernés et leur rôle dans le processus de valorisation des potentialités touristiques.

Cette recherche nous a permis de comprendre les mécanismes régissant les activités touristiques et le rôle des acteurs dans le développement du tourisme balnéaire. L'avis des visiteurs a contribué à consolider notre diagnostic sur les freins qui bloquent la relance du tourisme, malgré les différentes mesures prises par les autorités pour encourager les investissements touristiques à travers les stations balnéaires.

Une approche comparative dans la détermination des aptitudes balnéaires des différentes plages situées à l'intérieur de Tipasa étudiés nous a permis de comprendre pourquoi certaines sont convoitées par des privés et d'autres ne les intéressent pas.

Très tôt dans l'histoire de la jeune République, les gouvernements successifs ont développé des outils d'aménagement du territoire dans le cadre d'une économie étatisée et planifiée. Les Stations balnéaires semblaient constituer l'outil adéquat pour développer le tourisme balnéaire. En 2014, le bilan est plus que mitigé. Notre travail est donc axé sur la compréhension des blocages tant au niveau de l'État que de la ville.

□ **La deuxième étape** : a consisté à réaliser une étude comparative entre les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) du point de vue des potentialités touristiques et la place du tourisme dans l'économie de chaque pays.

□ **La troisième étape** : traite des acteurs du tourisme balnéaire et des problèmes de gouvernance.

Pour les trois pays, le littoral est devenu un pôle d'attraction pour diverses activités économiques, probablement à cause des disparités entre les régions intérieures et le littoral. Les conséquences de cette attraction est la concentration de la population sur les zones littorales grâce aux infrastructures de base présentes et le développement économique dans ces zones devenues stratégiques pour un certain nombre d'industries. On assiste donc à une anthropisation anarchique de cette bande littorale et une urbanisation par endroit. Plusieurs programmes pour le développement du tourisme balnéaire sont engagés par les trois pays. Durant ces dernières années, à travers les plans de développement, l'État encourage les activités touristiques par la création des stations balnéaires. L'Algérie a démarré avec 3 stations balnéaires en 1967 pour atteindre 205 en 2010, avec pour objectif le contrôle et la protection de son environnement, l'utilisation rationnelle de son littoral, victime d'une urbanisation non contrôlée qui risque, si des mesures ne sont pas prises, une dégradation totale par des constructions non adaptées et anarchiques. La Tunisie et le Maroc se sont engagés dès leur indépendance à faire du tourisme une priorité nationale dans les différents plans de développement. Au contraire, l'Algérie est restée indécise sur le choix d'une politique touristique cohérente. Les trois pays étudiés renferment des potentialités touristiques inégales et mal exploitées. La gestion de ce secteur par l'État n'a pas donné de résultats satisfaisants.

III-1-e- La difficulté affirmation du tourisme balnéaire algérien :

Malgré la diversité de son paysage, l'Algérie n'a jamais su donner l'image d'une destination à vocation touristique, pour se positionner comme un pays pouvant répondre aux besoins des touristes de tout bord. Le tourisme en Algérie est un tourisme national : 95% des touristes sont issues de la population, dont 10 à 15 % d'Algériens résidents à l'étranger¹¹. Le rapport du Conseil mondial du tourisme et du voyage (WTTC2013) positionne l'Algérie à la 111^{ème} place, loin derrière la Tunisie (49^{ème}) et le Maroc (38^{ème}) sur 184 pays.

Pour comprendre la politique touristique algérienne et son évolution nous allons tout d'abord présenter les grandes phases de la politique algérienne depuis son indépendance. Avant 1830, l'Algérie fut gouvernée par les Turcs. Puis, à partir de 1830, succède l'occupation française qui dure 132 ans. L'Algérie a eu son indépendance en 1962, au terme d'une guerre qui a débuté en 1954. Cette période a été suivie de nombreux bouleversements et de nombreuses périodes d'instabilité, alternant élections, manifestations et renversement du pouvoir politique.

Durant cette période, les préoccupations en matière de développement touristique ont été axées sur la présentation et la valorisation des ressources touristiques. C'est ainsi qu'a eu lieu le lancement des programmes des stations balnéaires. C'est à partir de l'année 1966 que l'Etat élabore différents textes officiels et plans de développement nationaux, dans lesquels s'intègre la politique du tourisme (charte du tourisme).

Après la promulgation de la première charte du tourisme, l'Algérie s'engage à la réalisation de grands ensembles touristiques implantés particulièrement sur le littoral. Ces ensembles sont constitués de plusieurs types d'hébergements (hôtels, bungalows, appartements, clubs etc.), avec de grandes capacités d'accueil pouvant intéresser les tours opérateurs. C'est à l'Etat que revient la tâche de les réaliser (investissements centralisés). Dans le tableau suivant nous présentons la ventilation des lits programmés en fonction des types de stations.

Tableau n°2 : Bilan du programme triennal (1967-1969)

	Nombre de lits programmés	Pourcentage %	Lits achevés en 1969	Pourcentage %	Déficit	
					Lits	%
Station balnéaire	6766	51,7	2406	35,5	4360	64,5

Source : Ministère du tourisme-année 1969.

- Le premier plan quadriennal 1970-1973 donne la priorité à la promotion d'un tourisme international en définissant les bases de l'activité touristique dans une perspective de long terme et fixe trois objectifs : l'apport en devises, la création d'emploi et enfin l'intégration de l'Algérie dans le marché international du tourisme.

- La politique inscrite dans la charte nationale de 1976 accorda une nouvelle dimension au tourisme en donnant la priorité au tourisme interne, afin de répondre aux désirs des nationaux en matière de détente tout en continuant à encourager le tourisme international qui constitue d'une part, un moyen de communication avec les autres peuples à travers le monde et, d'autre part, un facteur de dynamisation de l'économie nationale. On assiste donc à

¹¹Destinations : Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes
Algérie : Stratégie de développement du tourisme durable. Samir Grimes 2013.

une révision à la baisse des objectifs formulés dans le plan précédent. Au cours de cette période, il s'agissait également d'organiser et d'encourager les initiatives privées.

Dans le plan quadriennal de 1974-1977, le tourisme est relégué au second plan pour assurer l'indépendance économique en donnant la priorité à l'industrialisation (43 % des investissements lui sont consacrés de 1973 à 1977)¹².

- **Mise en œuvre des premières restructurations :**

Les plans de développement de la période 1980-1990 sont marqués par la mise en œuvre des premières restructurations. Parallèlement au lancement du premier plan quinquennal, le bilan sur le tourisme a montré la faiblesse du secteur en matière d'infrastructures d'accueil. A la lumière de ce déficit, de nouveaux objectifs et une nouvelle stratégie de développement touristique ont été définis. Toutefois, avec le passage de l'Algérie et de son tourisme à l'économie du marché, l'État s'est tourné vers l'élaboration du cadre juridique nécessaire au développement de l'investissement privé. Parallèlement, la dégradation de la situation sécuritaire a annihilé l'impact de ces premières mesures et les indicateurs d'activité du tourisme en ont été fortement altérés.

Dans le plan quinquennal 1985-1989, l'attention principale a été accordée au tourisme interne, avec une mise en œuvre de programmes particuliers pour l'accueil des touristes étrangers. L'objectif de ce plan consiste à mettre l'accent sur la poursuite de la politique d'aménagement touristique, le développement du thermalisme et du climatique, la décentralisation des investissements et la diversification des opérateurs tels que les collectivités locales, le secteur privé, et d'autres organismes publics.

- **Le tourisme dans la phase de transition vers l'économie de marché.**

Une conjoncture économique défavorable, avec la chute du prix de pétrole et la baisse des ressources financières, ont obligé les pouvoirs publics à engager des réformes économiques et politiques. Le tourisme apparaît alors comme une alternance à l'après pétrole. Des textes législatifs et réglementaires ont été promulgués pour marquer la transition vers l'économie de marché (Loi 90-10 du 14 avril 1990 et le code des investissements du 5 octobre 1993). Malheureusement la décennie noire a fait fuir les touristes internationaux, réduit le retour estival des émigrés, à cause de la dégradation sécuritaire après l'arrêt du processus électoral.

- **La transition vers l'économie de marché**

Le début de cette période est consacré à l'émergence du cadre juridique nécessaire au développement de l'investissement privé. Parallèlement, la dégradation de la situation sécuritaire a annihilé l'impact de ces premières mesures et les indicateurs d'activité du tourisme en ont été fortement altérés. En Algérie, l'année 1991 a enregistré une baisse du flux touristique de 70% liée à la conjugaison des effets de la guerre du Golfe et de la situation interne. L'amélioration des conditions sécuritaires s'est déjà traduite par un accroissement de l'activité touristique.

- **Période 2000-2013 : la relance du tourisme**

Depuis le début des années 2000, avec l'amélioration de la situation sécuritaire, le tourisme n'est plus perçu comme un secteur "secondaire" mais plutôt comme une industrie alternative de "l'ère post-pétrolière". À cet effet, une batterie de textes législatifs est créée en faveur d'un développement durable du secteur touristique et plusieurs études sont lancées pour déceler les points forts et les points faibles de ce secteur (programme du Président de la République en avril 2004 et le programme gouvernemental).

La dynamique générée par le programme de relance économique (2005/2009), permettra au secteur du tourisme de bénéficier des retombées en termes d'infrastructures économiques, notamment de transport et de communication, de développement des PME/PMI et de répondre ainsi à la demande additionnelle en produits et services touristiques.

¹² Deuxième plan quadriennal (1974-1977) " rapport général ".

En 2008, le premier responsable du secteur a soulevé le paradoxe du tourisme en affirmant dans son allocution que : « *L'Algérie est la dernière destination touristique dans le Maghreb, elle est pourtant la première région à grand potentiel touristique parmi les pays Maghrébins* ».

L'Algérie a élaboré et adopté, en 2008, le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 », composante du Schéma National de Développement. Le SDAT définit le programme d'action que le gouvernement algérien se propose de réaliser pour donner une forte impulsion au tourisme qui se traduit sur le terrain par une politique d'aménagement du territoire qui consiste en premier à délimiter les zones d'expansion touristique réparties à travers tout le territoire national et à lancer un programme de financement d'études, d'aménagement du foncier touristique et des travaux de viabilisation des stations touristiques. Un Plan Qualité Tourisme Algérie a été adopté par le gouvernement à la fin de l'année 2010, mais seulement 10% des structures touristiques en Algérie ont adhéré à ce programme.

• **La place du tourisme dans les stratégies algériennes de développement économique :**

A partir des débuts des années 2000, l'Algérie procéda à l'élaboration d'une stratégie pour développer le secteur du tourisme pour l'année 2025 (« SDAT 2025 »). Cette stratégie vise l'accompagnement et l'encadrement du secteur du tourisme afin de l'insérer dans les circuits commerciaux du tourisme mondial. Dans le cadre du plan de relance économique et afin d'impulser une dynamique nouvelle au secteur du tourisme, l'Etat a décidé de prendre en charge les études et la viabilisation des nouvelles stations balnéaires. Dans le plan de relance économique (PSRE 2005/2009 et 2010-2014), l'Etat s'est engagé à soutenir l'activité du tourisme et des voyages en lui consacrant des dépenses pour la promotion et les actions de marketing, aviation, administration, assainissement des stations balnéaires, la sécurité dans les sites touristiques etc. Le développement du tourisme devient un vecteur de développement économique et social aux côtés des autres secteurs productifs.

Cette stratégie développée par l'Etat a pour objectifs :

- La création d'un climat propre à la mise en service de la destination Algérie,
- Faciliter la création des projets touristiques dans les différents pôles touristiques d'excellence.

L'équilibre macroéconomique, résultant de la stratégie de réforme engagée par l'Etat, a facilité l'orientation vers le tourisme (confirmée par le SDAT 2025) pour assurer une croissance soutenue, créatrice de richesse et d'emploi.

Depuis son indépendance, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement, contrairement aux autres pays du Maghreb (Tunisie, Maroc). Il est, cependant, clair que si l'existence d'atouts et de potentialités est une condition nécessaire, elle est loin d'être suffisante pour amorcer le développement du tourisme balnéaire et le hisser à un niveau de concurrence qui lui permette de conquérir des parts de marché significatives.

À travers les différents plans de développement, l'Algérie tente de remédier à l'insuffisante diversification de l'offre, en explorant de nouvelles possibilités en fonction des spécificités de ses ressources. Néanmoins, cette nécessité de promouvoir les activités d'exportations à travers le tourisme balnéaire notamment et cette volonté exprimée par les autorités publiques, se réalise difficilement sur le terrain en raison du ralentissement dans l'investissement public et des pratiques bureaucratiques quant à la prise en charge des dossiers d'investissement.

Par ailleurs, l'Algérie a besoin du tourisme balnéaire international pour améliorer ses rentrées en devises surtout qu'elle renferme des richesses touristiques précieuses mais il lui

faudra compter avec la concurrence de ses voisins et des autres pays touristiques méditerranéens. Le rôle de l'État a sensiblement évolué durant les différentes étapes du développement touristique, que nous avons présentées.

III-1-f- Le dispositif des stations balnéaires et leur évolution (1966-2014) :

La création des stations balnéaires se situe dans cette période de l'après-indépendance, des années 1960, où l'Etat algérien a choisi un mode de développement à caractère socialiste et planifié. Il n'est donc pas surprenant qu'il mette en avant le rôle primordial de l'Etat dans le développement du tourisme national.

Le lancement des programmes des stations balnéaires est passé par trois dates importantes, 1966, 2003 et 2007. Il figure dans les différents textes officiels et plans de développement nationaux dans lesquels s'intègre la politique touristique à partir de l'année 1966. C'est dans le pré plan de 1967 qu'une réflexion globale est engagée sur les perspectives du développement du tourisme avec le recensement exhaustif des potentialités touristiques.

Le décret exécutif de février 2007 fixe les modalités de rétrocession et de concession des terrains situés à l'intérieur des ZET et sites touristiques. Les terrains sont rétrocédés par l'Etat à l'Agence Nationale du Développement Touristique¹³, par accord entre le Ministère du Tourisme et des Finances. Ces terrains ne peuvent être rétrocédés par ANDT ou concédés par l'administration des domaines qu'après leur aménagement définitif dans le respect de leur vocation (Journal officiel de la République Algérienne n°8, 31 janvier 2007, p. 4 à 6).

Depuis l'année 1966, l'Algérie a connu plusieurs phases pour le développement des stations balnéaires. Le pays a promulgué des lois et décrets d'exécution pour la relance du secteur du tourisme balnéaire qui tardait à décoller, malgré les potentialités existantes.

La loi relative aux zones d'expansion et sites touristiques (février 2003) a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des stations balnéaires. Les objectifs sont bien clairs et tiennent compte des spécificités de chaque région. Parmi les objectifs nous citons :

-L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme balnéaires ;

- L'intégration des stations touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire
- La protection des bases naturelles du tourisme balnéaire ;
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité (Journal officiel de la République Algérienne n°11, 19 février 2003, p. 11 à 16).

Tableau n° 3 : Les grandes périodes d'évolution des stations balnéaire

Grandes périodes d'évolution	Années charnières	Grandes lois et décrets	Réalisations
1966 - 1986	1966 1967	-Ordonnance no 66-62 du 26 /03/1966 relative aux stations balnéaires -Décret n° 66-75 du 04 avril 1966	-Moretti, Zeralda, Tipasa dans la wilaya d'Alger -Les Andalouses dans la wilaya d'Oran -Tichy dans la wilaya de Bougie.

¹³Agence Nationale du Développement Touristique (ANDT).

- Décret exécutif n°98-70 du 21 février 1998 portant création de l'agence nationale de développement du tourisme fixant ses statuts. (JO n°11 - 1998).

- Arrêté du 27 janvier 2011 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement du tourisme. (JO n°31 - 2011).

- Arrêté du 31 Janvier 2008 portant création des annexes de l'agence nationale de développement du tourisme. (JO n°19 - 2008).

III-1-g- Stratégie de développement du tourisme balnéaire durable¹⁴ :

Ce concept, introduit nouvellement dans les stratégies de développement du tourisme balnéaire, est abordé durant la période de relance 1990-2003 et particulièrement lors des assises nationales de 2007 et 2008 qui ont donné naissance au SDAT 2010 et au SNAT 2010.

Le tourisme durable consiste à appliquer les principes du développement durable dans les trois dimensions sociales, économiques et environnementales à toutes les formes de tourisme. Il s'agit donc de veiller aux équilibres socioculturels et écologiques tout en favorisant le développement économique des destinations et des entreprises touristiques.

Cela se traduit par la mise en place d'un nouveau plan stratégique mettant en œuvre cinq dynamiques essentielles servant de bases au SDAT et qui tendent :

1. *A la valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité de l'Algérie ;*
2. *Au développement des pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement et le développement ;*
3. *Au déploiement d'un plan qualité tourisme (PQT) pour le développement de l'excellence de l'offre touristique nationale intégrant la formation par l'élévation professionnelle, l'éducation, l'ouverture aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales ;*
4. *A la promotion de l'activité touristique et à la mise en place d'un partenariat public- privé*
5. *A la définition et la mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs développeurs et attirer les investisseurs nationaux et internationaux¹⁵.*

Cette stratégie de développement durable a encore quelques difficultés à se mettre en place en 2014. La répartition et l'installation des complexes industriels, généralement générateurs de toutes sortes de pollution, sur l'espace littoral, contaminent les eaux de baignade par leur déversement de produits toxiques incontrôlables, ainsi que la pollution de l'air (complexe pétrochimique de Skikda, d'Arzew, aciérie d'El-Hadjar, etc.). D'autres sources de pollution de l'air sont dues au trafic routier en net progression chaque année, aux décharges publiques des déchets non contrôlés, etc. La stratégie du développement durable et particulièrement dans son volet tourisme durable sont encore loin des recommandations de l'OMT2013.

Depuis 1966, les politiques d'aménagement touristiques se sont développées, la plupart du temps intégrées à des stratégies de développement économique bien plus larges. La volonté de décentraliser les procédures d'aménagement, notamment au niveau des stations balnéaires, ne s'est pas totalement concrétisée sur le terrain. Les blocages administratifs sont nombreux, freinant le tourisme balnéaire de pays.

Notre propos dans cette recherche sera d'analyser l'évolution de l'aménagement de ces stations balnéaires dans la ville de Tipasa. A partir de cet exemple précis, nous envisagerons d'analyser l'application des outils d'aménagement mis en place en 2008 (SNAT 2005 et SDAT2005) et dès 1966 (complexes touristiques).

¹⁴Rapport préparé dans le cadre du projet "Destinations" cofinancé par le programme LIFE - Pays Tiers de la Commission Européenne. La rédaction du rapport a été coordonnée et supervisée par l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) du PNUE/PAM (Algérie : stratégie de développement du développement du tourisme durable, (ministère de l'Aménagement du territoire, 2009).

¹⁵Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme.

III-2-L'échantillon :(les stations balnéaires de Tipasa)

A ce stade de la recherche, nous avons pu constater que le tourisme balnéaire est un secteur transversal qui exige des connaissances multiples, impliquant plusieurs acteurs à la fois. La ville de Tipasa qui désire bâtir une stratégie touristique efficace et cohérente, et exploiter au maximum ses ressources et potentialités, doit se munir d'une politique touristique, basée sur un système d'information complet, permettant de mieux connaître ses forces et ses faiblesses, afin de mieux saisir les opportunités qui lui sont offertes et mieux affronter les risques et les menaces qui peuvent entraver son projet de développement touristique, bref formuler un projet stratégique pertinent.

Mettre à pied une politique générale de développement touristique, rend donc indispensable une phase d'expertise pour établir un diagnostic, choisir une stratégie, arrêter un programme d'actions, afin de promouvoir la destination « station balnéaire ». Ceci suppose la mise à plat des potentialités touristiques de la ville, le recensement des équipements en adéquation avec l'offre touristique, connaître les offres et les produits commerciaux, les aménagements, l'environnement d'accueil, les stations balnéaires, être attentive aux exigences d'une demande touristique capricieuse et sans cesse renouvelée...

Ceci donc implique la mise en place d'un diagnostic précis du fonctionnement de la ville et de son positionnement dans son environnement, c'est-à-dire dans le processus de développement touristique ; grâce à une connaissance approfondie du territoire, ce qui permettra d'entamer une réflexion stratégique avec le plus d'éléments objectifs possible, et de garantir l'aboutissement du projet dans des conditions optimales de durabilité.

III-2-a-Présentation de la ville de Tipasa :

Au sein des 48 wilayas algériennes, notre propos se concentra sur celle de Tipasa. L'étude que nous avons menée porte sur le développement touristique d'une ville littorale caractère touristique, avant d'examiner le dispositif de planification étatique sous la forme des stations balnéaires, nous nous proposons de présenter tout d'abord globalement la ville, puis plus particulièrement son littoral.

Les atouts naturels et le patrimoine culturel et historique de la ville de Tipasa sont propices à de nombreuses activités touristiques, mais le tourisme balnéaire demeure de loin le plus attrayant. Le littoral est magnifique et il est possible d'y pratiquer une multitude d'activités très variées telles que la baignade, le camping, la pêche, la plongée, la chasse sous-marine, les sports nautiques, la thalassothérapie ou encore la balnéothérapie. Des conférences scientifiques y sont en outre régulièrement organisées.

La richesse du patrimoine de ces lieux justifie indéniablement leur revalorisation. Les zones forestières auxquelles s'adosse la frange littorale offrent de réelles possibilités en matière d'artisanat, d'arboriculture, etc. La ville de Tipasa, dont le chef-lieu se trouve à 70 km de la capitale Alger, est située sur la côte Ouest, au pied du Mont Chenoua, à l'extrémité des collines du Sahel. Ses linéaires côtier et terrestre, qui sont respectivement de 145,81 km et de 178,01 km, sont les plus importants des trois wilayas.

Le climat est de type méditerranéen, caractérisé par un été chaud et sec et un hiver doux et humide. Sur le littoral la température ne descend pratiquement jamais en dessous de 0°C et ne dépasse pas 40°C. La température moyenne est de 10° en janvier et de 25° en août. Les principales activités industrielles qui pourraient être des sources de pollution sont distantes de 15 à 30 km de la côte et elles se limitent à quelques carrières d'exploitation d'agrégats (Ahmeur El Ain, Meurad, Sidi Amer).

La ville de Tipasa est une région à fort potentiel touristique. En effet, sa façade côtière longue de 115 km est un pôle touristique d'envergure nationale qui pourrait même

devenir internationale pour peu que des investissements et des aménagements adéquats soient réalisés. Dans cette optique, il a été procédé à l'identification et à la délimitation de sites qui pourraient devenir des attractions touristiques potentiels : seize (16) zones d'expansion touristique (ZET) ont été identifiées. Sur toute la partie Ouest de la ville, la qualité des eaux des oueds, d'après les résultats des mesures de l'année 2000 et la carte de la qualité des eaux superficielles (ANRH, 2001) est bonne, c'est-à-dire, selon la classification adoptée, utilisable pour l'alimentation en eau potable après un traitement simple.

Malgré des potentialités très variées, le tourisme balnéaire dans la ville de Tipasa souffre d'un manque de prise en charge efficace par les autorités locales ou centrales. Beaucoup de produits touristiques peuvent être développés, la pêche, les randonnées pédestres, le ski nautique, la plaisance, les forêts. Ses complexes touristiques par exemple peuvent être des espaces de loisir, si des aménagements adéquats sont faits. Pour cela, il faut une politique touristique basée sur une stratégie tenant compte de la préservation du patrimoine touristique de toutes les atteintes (dégradation du milieu naturel, constructions anarchiques, prélèvements de sable sur les plages, etc.). Les structures d'accueil doivent être suffisantes en qualité et en quantité pour répondre aux besoins des touristes. Il faut créer d'autres activités touristiques pour multiplier les offres sur l'année, dans le cadre du développement durable.

Toutes ces activités sont possibles à condition de créer des structures adéquates capables de prendre en charge les intéressés, dès leur arrivée jusqu'à leur départ. La sécurité reste un point déterminant pour toute politique touristique, surtout en Algérie. La fête de la cerise qui se fait durant la saison estivale (fin mai) peut être un départ pour multiplier les activités culturelles et stabiliser une certaine clientèle qui préparera son séjour à partir de cette date. En 1994, l'Algérie a reçu 350 000 touristes contre plus de 2 700 000 en 2013. Malgré les lacunes, l'activité touristique s'installe progressivement. Des lois sont votées pour relancer cette activité et des avantages fiscaux sont accordés aux investisseurs dans ce secteur. Plusieurs groupes sont intéressés (Accor, Emirati IAMAR, SIDAR, etc.)

Malgré ses potentialités, la ville de Tipasa est loin d'être une destination touristique pouvant accueillir un flux important de touristes. Les infrastructures des complexes touristiques sont encore insuffisantes et de qualité médiocre. Les prix des séjours et la qualité des services ne répondent pas à une certaine clientèle qui préfère s'abstenir et choisir une autre destination, malgré l'amélioration de la situation sécuritaire. Même les Algériens boudent ces infrastructures et préfèrent séjourner en Tunisie par exemple.

III-2-b-La réalité des stations balnéaires de Tipasa :

Figure 35: les stations balnéaires de Tipasa



Fond de carte : Google Earth/ modifié par l'auteur

La réflexion sur la création des stations balnéaires et sites touristiques a débuté avec le recensement exhaustif des potentialités touristiques en 1966 et la promulgation de l'ordonnance relative aux zones d'expansion touristique. A partir de 2008 est paru un décret portant déclaration des ZET. Les stations balnéaires de la ville de Tipasa restent non aménagées à cause du statut du foncier sur lequel elles sont implantées. Parmi les complexes touristiques étudiés, deux ont connu un développement touristique important, celles de Corne d'Or et Matares ; celle de la Grande Plage est toujours en attente de développement.

La ville de Tipasa, recèle de grandes potentialités, encore non exploitées, pouvant lui assurer une position de choix dans la stratégie de développement des activités touristiques initiées dans les différents programmes de développement national. Ces plages implantées sur une façade maritime permettent la pratique de plusieurs activités telles que la baignade, la plaisance et les sports de glisse.

La réalisation des projets touristiques au niveau des stations balnéaires autorise le repositionnement de la ville de Tipasa au sein d'une nouvelle configuration de l'espace régional. Les stations balnéaires constituent des espaces dynamiques capables d'entraîner l'ensemble du littoral de la ville. Tipasa est une région où les opportunités touristiques pourraient être exploitées grâce à la diversité de ses richesses qui sont constamment menacées par leur utilisation à d'autres fins comme les extractions de sable sur les plages. Ce paradoxe a joué un rôle prépondérant dans la promulgation des lois fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages¹⁶.

¹⁶Loi n° 03-02 du 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages

Tipasa, 80 kilomètres à l'ouest d'Alger. L'ové sur un éperon rocheux, les pieds dans l'eau, derrière une pinède qui craque de soleil, la Corne d'Or est l'archétype du village de vacances méditerranéen : pseudo-mauresque et un peu grec, avec murs blanchis à la chaux, volets bleus, loggias ombragées, théâtre de plein air, plage de sable blanc... C'est là, dans le « *préféré de [s]es villages* », que Fernand Pouillon (1912-1986), l'architecte des lieux et de quelques centaines d'autres complexes touristiques et hôteliers construits en Algérie après l'indépendance, venait, paraît-il, se « *reposer* ». Quelques éléments, cependant, dissonent dans ce trop joli tableau. D'abord, cette architecture folklorisante, « *pensée comme un décor où le touriste, plongé dans une pièce de théâtre qui dure quinze jours, se promène en changeant de scène, de tableau, de plateau* », effectivement revendiquée par Pouillon, n'est pas vraiment à la hauteur du grand architecte qui, envers et contre tous, a imposé les élégants immeubles de pierre blonde qui encadrent la mairie sur le Vieux-Port de Marseille (1951-1955) ou qui a construit le Point-du-Jour à Boulogne-Billancourt (1958-1963), et surtout les cités de Diar-es-Saâda (1953), Diar-el-Mahçoul (1954) ou Climat de France (1955), à Alger. Toujours debout malgré la surpopulation et le manque d'entretien. Et, malgré la prolifération d'antennes paraboliques, tellement majestueuses avec leurs façades de pierre et leurs lourdes colonnades que beaucoup d'habitants d'aujourd'hui saluent encore la mémoire de « *monsieur Pouillon* ».

Figure 36: corne d'or



Source : vitaminedz.com

En regard, la trop mignonne Corne d'Or de Tipasa (terminée en 1971) néglige cette rigueur formelle, ce néoclassicisme à la fois puissant, moderne et monumental qui caractérise les riches heures de ce grand bâtisseur ; il manque aussi, comme au sympathique village-club juste en face ou, un peu plus loin sur la baie, au gros hôtel de Matarès adossé à la plage comme une forteresse de l'Atlas, ce soin apporté aux petits détails, la découpe des balustres, l'inventivité graphique des claustras et des moucharabiehs, la générosité des espaces

communs, cages d'escalier en céramique, jardins luxuriants, places ornées de fontaines, de plans d'eau et d'œuvres d'art.

Le premier thème concerne les complexes touristiques de corne d'or et Matarès; Cela touche en premier lieu la propreté et l'entretien. C'est l'une des exigences pour la promotion du tourisme et pour attirer plus de touristes. Les sites mal entretenus découragent les visiteurs et laissent une mauvaise réputation ; si elle perdure, c'est le tourisme sous tous ses aspects qui sera affecté. L'autre aspect est relatif aux espaces verts. Les espaces verts sont non seulement un embellissement pour le complexe mais ils constituent pour les visiteurs des lieux de détente. Pour cela, ils doivent être suffisants pour éviter les concentrations des personnes sur certains espaces. Généralement, les familles en visite doivent trouver ces espaces bien entretenus et ne présentant aucun risque pour les enfants qui les accompagnent. Un autre point concerne la ville. Cet aspect touche surtout les relations entre les habitants. Cette attitude peut jouer négativement sur la présence des visiteurs (nationaux ou internationaux).

La ville est un aspect à ne pas négliger dans les activités touristiques, car indirectement il peut donner une mauvaise image aux visiteurs de cette destination. Dans le même volet, la sécurité des personnes et des biens peut être déterminante dans toute stratégie touristique. Cet état de fait est vérifié durant les années 1990/2000 où le tourisme balnéaire au Corne d'Or est à son niveau le plus bas. Les services dans une localité à vocation touristique font partie des besoins des locaux et des visiteurs. Leur éloignement des lieux d'hébergement gêne considérablement les touristes qui, dans la plupart des cas, préfèrent éviter les déplacements. Pour le touriste, le temps doit être réservé aux loisirs et non à la recherche d'un quelconque service qui se trouverait à des dizaines de kilomètres de son lieu de villégiature. L'aspect architectural, la distribution dans l'espace et le confort des touristes, les bungalows, peuvent être considérés comme un atout à ne pas négliger pour laisser une bonne impression auprès des visiteurs, au Corne d'Or, les types d'architectures mauresques se côtoient dans la construction. La diversité des loisirs est une des exigences pour attirer les touristes et favoriser la consommation et dynamiser les activités commerciales.

- **Le manque d'entretien :** La question concerne l'état des bâtisses, l'entretien de complexe. D'après les résultats de notre recherche sur cette rubrique, on a trouvé que seulement 20% de complexe est propre, par le manque d'entretien de la part des autorités locales. Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pas d'agents chargés en permanence du ramassage des ordures et du nettoyage.

- **Les espaces verts :** dans notre recherche on a trouvé que le peu d'espaces verts qui existent sont correctement entretenus et bien protégés. Ces résultats montrent bien le désintéressement des collectivités locales pour prendre en charge cet aspect. Ce désintéressement peut être lié aux manques de moyen et de personnel qualifié.

- **Animation :** on remarque qu'il y a un manque d'animation et de loisirs dans le complexe touristique, c'est-à-dire juste pendant la saison estivale, après le complexe se vide, la circulation piétonne est réduite à quelques personnes. La même chose pour la ville Les crèmeries et les restaurants baissent leurs rideaux et les gens regagnent leur domicile surtout les soirées en hiver on trouve certains jeunes qui restent dans les rues de leur quartier. D'autres s'adonnent à la consommation de boissons alcoolisées et de cigarettes, dans les quelques restaurants de complexe qui sont autorisés à les vendre et qui doivent fermer vers vingt-deux heures en hiver et minuit en été.

Après les fermetures, certains continuent de consommer les boissons alcoolisées clandestinement dans des endroits discrets au complexe.

- **La sécurité :** Les déplacements aux complexes des Tipasa soit Matarès ou Corne d'Or ne présentent aucun danger pour la plupart des touristes durant la journée, mais la crainte est surtout présente durant les heures avancées de la nuit où certains jeunes s'adonnent à l'alcool et cherchent à provoquer les passants.

Durant l'été, les services de police sont présents et installent plusieurs brigades de contrôle tout le long de la ville et des complexes, mais elles disparaissent fin Août, c'est-à-dire à la rentrée scolaire, bien que des vacanciers séjournent jusqu'à fin Septembre (certains prenant leurs congés entre Août et Septembre).

Faute de distraction et d'animation, même durant la période estivale, la plupart des touristes regagnent leur bungalow ou leur hôtel juste après le coucher du soleil, pour regarder la télévision, qui est parfois l'unique loisir. On peut dire que seul le développement du tourisme dans notre station balnéaire pourrait faire disparaître cette crainte grâce à l'animation qui en découle et la plupart des commerces, des restaurants et des crèmeries seront ouverts jusqu'à des heures avancées. Le commissariat de police serait en service et les policiers feraient des rondes fréquentes. Mais l'absence actuelle d'implication des autorités locales en matière de sécurité fait peser une certaine crainte, surtout durant les périodes non touristiques.

- **Hébergement :** Globalement, les touristes aspirent à un meilleur cadre de vie. Dans notre recherche on a trouvé que les bungalows et hôtels des complexes sont de confort médiocre et non bruyants mais il y a quelque bungalow qui sont vétustes et dégradées par l'âge et manquant d'entretien, parfois manquant de confort étroit et insuffisant pour toute la cellule familiale (une moyenne de 7 personnes).

Le manque des espaces de luxe à Tipasa offrant des services variés pour satisfaire une demande exigeante ne permet pas aux visiteurs de faire durer leur séjour. Notons aussi que certains visiteurs qui profitent de l'accueil familial ou chez des amis ne peuvent allonger leur séjour pour ne pas déranger. La majorité des visiteurs ont moins de 42 ans, cela suppose qu'ils sont accompagnés par des enfants en bas âge et qu'il leur faut certains loisirs et des aires de jeu, pourquoi pas des crèches comme en Tunisie. L'absence de grandes surfaces où on peut faire ses courses et le manque de moyens de distraction tels que le cinéma ou le théâtre, sont des points négatifs pour les visiteurs qui veulent faire durer leur séjour.

- **Les loisirs :** Corne d'Or et Matarès comme dans la plupart des complexes touristiques algériennes, manque énormément de moyens de loisirs. Peu des touristes fréquentent des lieux de restauration, pour certains à cause des prix pratiqués, pour les autres en raison de leur préférence de se restaurer aux espaces verts dans les complexes, en famille, mais certaines familles les traditions familiales n'encouragent pas cette pratique de manger le soir hors de chez soi ; Cette mentalité ancrée dans la plupart des familles conservatrices des différentes régions d'Algérie ne fait pas exception à Tipasa, et pour changer il faut beaucoup de temps. Le développement du tourisme permet le brassage de la population avec des touristes d'autres cultures et peut engendrer de nouveaux comportements.

- **L'activité touristique :** d'après notre recherche on a trouvé que les stations balnéaires de la ville de Tipasa sont capables d'accueillir les touristes nationaux et internationaux. Corne d'Or et Matares peuvent assurer le confort et la sécurité pour tout visiteur. C'est à dire que les complexes peuvent être en mesure de prendre en charge les aspects sécuritaires et de confort, si les autorités locales s'impliquent un peu plus en offrant les moyens nécessaires.

De cette recherche, on peut retenir un optimisme pour le développement du tourisme et de produits touristiques autres que les plages. Nos stations balnéaires peuvent offrir plusieurs produits touristiques, grâce à des forêts qui se trouvent à proximité de la ville au bord de la mer mais non entretenue, un port de plaisance et plusieurs plages avec des falaises

abruptes et boisées (plage de Matarès, plage corne d'Or, plage de CET,...) sans oublier le port de pêche.

L'espoir est la construction d'infrastructures de base par l'Etat (parking, aires de jeu, salles de spectacles, etc.) et l'implication du privé national (investisseurs algériens) ou international dans les services des complexes hôteliers de différents standings, ce qui créerait une concurrence stimulante.

Synthèse :

Cette recherche, au sein des petites stations balnéaires de Tipasa, nous a permis de pointer les aspects positifs et négatifs, au sujet de la présence des touristes. Corne d'Or et Matarès possèdent tous les avantages pour être des stations balnéaires à condition que les autorités locales et les responsables du tourisme prennent en charge les aspects liés à la propreté, la sécurité, les loisirs, l'accessibilité aux différents sites touristiques. Les transports sont d'une grande importance pour le déplacement et la mobilité des touristes. Le manque de loisirs reste un handicap pour les touristes. Cet aspect joue aussi négativement sur le développement du tourisme balnéaire.

Pour la destination des touristes, nous affirmons que la mer est l'objectif de la majorité des touristes, car c'est le seul produit durant la période estivale. Les principales clientèles sont nationales, des émigrés, et les familles venant du sud Algérien qui fuient la canicule durant cette période. Leur espoir est de voir la bonne image de Tipasa qui va attirer beaucoup de touristes surtout les émigrés, mais ils signalent que le prix du séjour est un problème pour certain et ne permet pas d'attirer plus de touristes, surtout que les pays voisins offrent des séjours promotionnels. Cette concurrence peut être réduite si les agences nationales du tourisme multiplient les contacts avec les agences internationales pour les faire connaître et être une destination pour les étrangers et même les nationaux. Les agences de voyage encouragent les autres destinations (Tunisie, Turquie, Egypte, Maroc etc.) pour des raisons financières (gains) car l'offre que proposent ces pays pour un séjour d'une semaine est très concurrentielle. La majorité des clients font des réservations avant le début de la saison estivale. Ils viennent en famille, mais leur problème est le manque de loisirs. Ils n'ont pas où aller, sauf le bord de la mer, pour veiller jusqu'à des heures tardives de la nuit. Cette formule peut répondre aux besoins de certains touristes. D'autres sont plus exigeants sur la restauration.

Il existe des points de vente pour ces produits dans certains commerces (uniquement durant la période estivale), mais n'ont pas un lieu pour prendre place et déguster leur crème glacée. La clientèle est à majorité formée des cadres moyens ou des retraités algériens qui ont travaillé en France, ils viennent en famille (de 3 à sept personnes en moyenne) et sont des habitués. A la question, si les clients sont satisfaits de leur séjour, ils s'affirment que leurs clients sont présents à chaque saison estivale et repartent toujours avec l'espoir de revenir la saison prochaine. Le cadre touristique à Tipasa sera meilleur une fois que toutes les stations balnéaires rentreront en service.

Les activités touristiques peuvent avoir des impacts sur l'environnement, accentués surtout par les concentrations saisonnières (été et vacances scolaires) et spatiales (littoral, sites historiques et archéologiques, montagne). La forte densité sur les lieux de vacances génère des pressions sur la ressource en eau et sur les milieux naturels. Des mesures de sensibilisation à travers les médias audiovisuels, les affiches ou tout autre moyen peuvent être d'une grande utilité pour préserver la vocation touristique de la région. La protection de l'environnement et du milieu naturel au sein des stations balnéaires est une mesure à ne pas négliger. Il faudrait mettre en place un service spécialisé pour surveiller toute agression sur le milieu naturel. Le tourisme balnéaire national est favorisé surtout dans les complexes touristiques qui sont marqués par une concentration spatio-temporelle durant les mois de Juillet et Août notamment, période des congés, d'où les conséquences sur l'environnement dans le cas où cet aspect n'est pas pris en charge convenablement.

III-3- Les acteurs du tourisme balnéaire algérien :

L'Algérie doit résolument et stratégiquement opter pour le développement du tourisme balnéaire en tant que valeur économique sûre. Pour que son tourisme balnéaire soit compétitif au niveau régional, elle doit intégrer tous les acteurs privés et publics. Les acteurs privés représentent les professionnels du tourisme (agences touristiques de voyage, propriétaires d'infrastructures hôtelières et d'hébergements touristiques divers, et investisseurs potentiels). Les acteurs publics comprennent toutes les instances gouvernementales chargées du tourisme au niveau national, régional et local. A cela s'ajoutent les organismes publics pouvant intervenir indirectement dans les activités touristiques, tels que ceux dépendant du ministère de la culture, de l'Environnement, des Travaux publics, de l'Aménagement du territoire, de l'Energie et des Mines, de l'Hydraulique et des Ressources en eau. Il faut bien situer les contraintes qui entravent toute stratégie permettant la promotion de ce secteur. Les éléments de réponse à ces inquiétudes permettent de tracer les contours de la stratégie à adopter pour trouver les formules, les mécanismes et les actions adéquates pour la relance du tourisme balnéaire.

Le tourisme algérien a subi les aléas de plusieurs étapes politiques. Une période d'attente est constatée juste après l'indépendance. Après le réajustement de 1965, une charte du tourisme balnéaire est élaborée durant l'année 1966 mais sans conséquences sur la stratégie à adopter pour donner un rôle plus déterminant au tourisme dans l'économie algérienne. Durant cette même période, plusieurs infrastructures touristiques ont été réalisées mais insuffisantes pour accueillir les touristes potentiels. En 1978, l'Algérie ne fait que tâtonner quant à la stratégie à adopter entre un tourisme national ou international. Après cette date, une étape nouvelle est venue rompre avec le socialisme. Une ouverture économique, plus libérale, où l'Etat s'est désisté de plusieurs entreprises au bénéfice du privé. Par la suite, la décennie noire (1990-2000) a pratiquement fait basculer l'Algérie dans le terrorisme, d'où l'arrêt de presque toutes les activités touristiques. La période de transition (2000-2010) a vu de nouvelles réflexions sur les activités touristiques par l'intégration du secteur privé national et international pour investir dans des projets touristiques et notamment dans les stations balnéaires.

III-4- La relance du tourisme algérien entre vulnérabilité et incertitudes :

A travers les plans de relance économique (PSRE 2005/2009 et 2010/2014), l'Etat algérien s'est engagé à soutenir le développement du tourisme balnéaire en lui consacrant une enveloppe financière conséquente pour assurer la promotion et les actions de marketing. Le tourisme balnéaire n'est plus une activité secondaire mais un vecteur de développement économique et social au côté des autres secteurs productifs comme l'industrie ou l'agriculture. Le recul que nous avons d'une cinquantaine d'années de fonctionnement des stations balnéaires (les premières ont été créées en 1967), nous permet de proposer une grille d'analyse pour la période actuelle et les prochaines années.

La reprise du secteur touristique national et le développement du tourisme balnéaire international en Algérie en général, nous semble passer par un certain nombre de conditions locales, nationales et internationales que nous allons analyser.

A l'échelle de l'Algérie, il nous faut décliner les principaux facteurs de localisation et de développement touristique et notamment les facteurs d'ambiance dont font partie les problèmes de sécurité. Le tourisme balnéaire algérien est resté durant des décennies dans le domaine de l'Etat. Ce n'est que récemment, avec la promulgation de l'ordonnance n°01-04 du 20 Août 2001, que le secteur privé a pu investir dans ce domaine. Se posent donc à ce stade des problèmes de gouvernance étatique mais aussi régionale. Domaines public et privé fonctionnant en parallèle mais aussi en interrelations, nous étudierons les blocages actuels et les possibilités d'ouverture.

Enfin, le secteur du tourisme balnéaire vit au rythme de l'offre et de la demande. Jusqu'ici, la clientèle touristique ne se retrouvait pas dans l'offre d'hébergement. **Les perspectives nouvelles liées aux nouveaux projets sur le littoral algérien vont-elles susciter de grands changements ?**

III-5-Les raisons générales liées au frein du développement du tourisme balnéaires :

Dès le début des années 1970, à travers les plans de développement engagés, l'Algérie a considéré l'importance du développement du tourisme balnéaire et sa contribution au développement économique. Plusieurs stations balnéaires ont été construites. Le système politique et économique de l'époque (socialisme), malgré une dynamique d'investissements, est resté loin de la demande touristique internationale du moment. L'économie algérienne est restée fermée sur elle-même ce qui a constitué un frein pour ériger une économie touristique. Le choix politique des années 1980 pour un tourisme de masse a fait encore reculer l'activité touristique. Pour des raisons politiques, au début des années 1990, l'Algérie a pris des mesures contradictoires et défavorables au développement du tourisme balnéaire. Le Front du salut islamique a alors sous son autorité la majorité des communes de l'Algérie et a interdit les plages aux femmes. La situation sécuritaire de fin de 1990 a poussé l'Etat à défavoriser le tourisme balnéaire (plusieurs complexes touristiques ont fermé). A ce frein s'ajoute la crise économique. Avec le retour de la paix durant les années 2000, un programme de relance économique est appliqué et l'Etat accorde une place privilégiée au tourisme. De nouveaux organismes sont créés ou dotés de plus de moyens. Mais cela n'a pas suffi pour relancer le tourisme, car le parc hôtelier existant est vétuste pour ne pas dire non conforme aux normes appliquées dans les pays voisins.

Les règlements et les lois sont mal appliqués et la branche voyage est investie par des affairistes-commerçants de tout bord qui n'ont rien avoir avec l'activité touristique et qui ne se soucient ni de la qualité du service offert, ni des attentes des clients-touristes, mais s'occupent uniquement d'un tourisme émetteur très rentable (Pèlerinage, Tunisie, Turquie, etc.). Toutes les politiques touristiques engagées n'ont pu désamorcer les blocages que subit le secteur du tourisme, bien que des assises nationales du tourisme soient organisées depuis février 2008, avec la participation des professionnels venus de toute l'Algérie et des pays touristiques européens. L'environnement politique, économique et social n'est pas encore favorable pour mettre sur rail le développement du tourisme. La part faible du tourisme dans le PIB confirme nos analyses. Même le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) est une copie des stratégies adoptées par certains pays touristiques, pouvant ne pas répondre à la réalité algérienne en matière de tourisme. Un autre frein, qui demande plusieurs années pour disparaître, est l'acceptation du tourisme par les populations. D'autres freins sont liés directement liés aux politiques fiscales, l'accès au foncier, ou l'assistance administrative aux investisseurs, l'ouverture du secteur du transport aérien à la concurrence. Le développement du tourisme nécessite obligatoirement une volonté politique de l'Etat.

D'après le rapport de 2013 de la banque mondiale (Doing Business), le climat des affaires en Algérie est parmi les plus mauvais au monde (152^{ème} sur 185 pays recensés en 2012). La décennie noire s'achève à la fin de l'année 1999. Après les élections présidentielles de 1999 et le vote massif des Algériens pour le projet de concordance nationale, une nouvelle dynamique s'établit. Des nouveaux plans de développement sont élaborés et le tourisme balnéaire devient l'un des objectifs pour diversifier les entrées en devise du pays et ne plus compter uniquement sur la vente des hydrocarbures (représentant plus de 90% des recettes en devises). L'aménagement des stations balnéaires reste à faire pour la plupart, pour des problèmes de foncier (terres appartenant à des privés) et fautes de financement des grands projets d'aménagement. Sur le nombre total des stations balnéaires, sauf d'Alger ont été récupérées et réaménagées. L'absence de banques spécialisées dans le développement du tourisme balnéaire ne facilite pas les investissements de ce secteur, pourtant très rentable. A cela s'ajoute la bureaucratie et la corruption qui atteint toutes les institutions de l'Etat et qui

sont aussi des facteurs qui bloquent les projets d'investissements et font fuir les investisseurs (Sociétés françaises, chinoises, émirati, koweïtiennes, etc.). Plusieurs investisseurs ont préféré détourner leurs investissements vers la Tunisie ou le Maroc à cause des lenteurs administratives. L'interdépendance avec les autres secteurs d'activité et les mentalités qui doivent intégrer la dimension moderniste du tourisme sont aussi des facteurs qui ralentissent le développement de ce secteur. L'acceptation de l'étranger, le respect de l'autre quel que soit sa religion et ses coutumes et une bonne gouvernance sont des conditions nécessaires pour réussir le développement du tourisme balnéaire. Le problème de l'étatisation du secteur du tourisme et la faiblesse des acteurs privés sont des points faibles d'une bonne gouvernance. Pour cette contrainte, nous avons choisi de présenter un cas réel, les démarches d'investisseur qui a pu faire démarrer son projet, malgré les embûches rencontrées durant les différentes étapes du projet.

- **Inadéquation de l'offre touristique par rapport à un tourisme national et international :**

L'Algérie est en retard pour agir sur l'adéquation de l'offre et de la demande. Les prochaines stations balnéaires mises en chantier pourraient servir à réduire cet écart. Cette inadéquation de l'offre par rapport à la demande nationale et internationale, y compris celle des clientèles immigrées, concerne les hébergements touristiques mais aussi les équipements de loisirs.

- **Hébergements touristiques :**

Le peu d'infrastructures touristiques existantes, dont la plupart ne répondent plus aux normes de qualité, sont situées surtout le long du littoral d'Alger ou d'Oran. Les infrastructures hôtelières ne peuvent plus totalement satisfaire une demande croissante et exigeante. Les autres hébergements, camps de toiles et autres, ne sont demandés que par certaines catégories de touristes, généralement à faibles revenus. Ces camps ont les cuisines et les toilettes collectives et parfois manquent d'eau. Les hôtels de luxe ne sont pas à la portée même de la classe moyenne, vu les coûts pratiqués. L'hôtel de Matares est le plus souvent occupé durant la saison estivale par des touristes nationaux venus du Sud algérien (Biskra, El Oued Batna, etc.). Ces touristes sont des habitués des lieux. L'inadéquation entre l'offre et la demande en matière d'hébergement à Tipasa est due principalement au manque de diversité dans les hébergements où ceux qui viennent pour des séjours ne trouvent que des hôtels non classés. Pour attirer une clientèle de classe moyenne, il ne faut pas se focaliser uniquement sur les hôtels de luxe mais au contraire développer la location d'appartements et de maisons comme en Tunisie et récemment au Maroc. Ce type d'hébergement peut concerner une large clientèle, surtout constituées de familles nombreuses et/ou conservatrices. Certaines familles n'acceptent pas que leurs enfants, surtout la gente féminine, mettent des maillots de bains. Ils doivent rester avec des habits qui cachent tout leur corps. Il faudrait penser aussi aux clientèles immigrées (qui apprécieraient les appartements pour de longs séjours (trois ou quatre semaines), la clientèle internationale qui recherche le complexe intégré avec piscine et animations d'où une évasion touristique vers la Tunisie¹⁷.

- **Equipements de loisirs et animation touristique**

Les équipements de loisirs et d'animation touristique sont des structures dont la vocation est de permettre à des publics de se distraire et de se détendre. Le développement des plages privées dotées d'infrastructures de loisirs et d'animation est une nécessité pour attirer une clientèle exigeante et diversifiée. L'absence ou la rareté des casinos, des golfs et des ports de plaisance rend plus attractif les concurrents comme le Maroc et la Tunisie, voire la Turquie. Les plages publiques sont des espaces aménagés au bord de la mer et gérées par les

¹⁷16 % d'algériens dans les entrées de touristes en Tunisie en 2013.

communes qui leur sont rattachées. Contrairement aux plages privées, dotées d'un minimum d'équipement (parasols, chaises, douches et toilettes), les plages publiques sont dépourvues de tout équipement. Il sort des entretiens réalisés au mois de Juillet-Août 2013 avec les collectivités locales que le budget de celles-ci ne prend pas en charges certains services, à part le ramassage des ordures. Ils déplorent le manque de personnel et de moyens matériels pour effectuer certains travaux au niveau des plages. Les visiteurs déplorent même le fait de payer l'entrée à la plage (une famille moyenne débourse l'équivalent de 30 euros pour s'installer sur ces plages). Mais le service offert dépasse de loin des services qu'on peut rencontrer dans les plages publiques. La recherche révèle que les visiteurs sont attirés par les plages privées à cause de la sécurité et la sérénité des lieux, mais aussi par la propreté et l'entretien de la plage et de ses abords. Par contre, les plages publiques sont mal entretenues par manque de moyens matériels et humains. Un budget insuffisant est octroyé aux Assemblées Populaires Communales (APC) où sont situées ces plages, ce qui limite leur intervention.

- **Faiblesse du marketing touristique**

Actuellement l'Algérie n'a aucune stratégie de communication pour développer un marketing touristique opérationnel, malgré les journées du marketing touristique qui sont organisées depuis 2010 avec la participation des cadres du ministère du Tourisme et des experts venus de France et de Tunisie (la quatrième édition s'est déroulée en février 2013). Grâce aux techniques de marketing (Frochot et Legohérel, 2007) on peut améliorer les stratégies de communication et la promotion touristique (Barma, 2004). Le développement de la technologie électronique est un aspect important pour rendre attractif les flux touristiques (Bédard et al, 2002, 2004).

- **Stratégie touristique inadéquate entre slogan et réalité**

Le tourisme algérien est passé par plusieurs étapes liées à la stratégie politique adoptée. La question qui se pose aux décideurs est de savoir s'il faut développer un tourisme balnéaire national ou international. Depuis l'indépendance, l'Algérie a opté pour le tourisme international et l'abandonner dans les années 1980 pour un tourisme de masse pour revenir au tourisme international à partir de 2000. Dans tous les discours sur le tourisme balnéaire, les responsables ne font que des promesses. Sur le terrain, on voit bien le manque de coordination entre les différents secteurs.

Le marketing du tourisme balnéaire est l'ensemble des techniques consacrées à la conception, promotion et commercialisation des produits, services et destinations touristiques (Frochot & Legohérel, 2007). Internet est aussi un excellent moyen pour décentraliser le marketing touristique. Ainsi, il réduit l'importance des grands sites officiels du ministère du Tourisme et de l'Office du tourisme de la Wilaya de Skikda au profit des sites des hôtels ou des différents hébergements. Internet permet de court-circuiter une information pyramidale et favorise les échanges directs. Internet a bouleversé le marché du tourisme (Lefranc, 2014) par l'apparition de nouveaux acteurs (agences de voyage en ligne). En Europe, ce marché représente 42% du marché des voyages (Thierry De La Grange, 2004). Le développement du tourisme en ligne a permis aux producteurs, grâce à internet, de développer leur propre distribution directe et de diversifier leurs canaux de distribution. Ce marketing touristique par internet n'est efficace que s'il est couplé à une centrale de réservation. Encore faudrait-il que les paiements soient sécurisés.

III-6-La vision des acteurs du tourisme balnéaire et avenir des stations balnéaires :

Cette analyse nous servira de base pour comprendre les mécanismes qui permettront de donner un nouveau souffle au développement du tourisme balnéaire au niveau de Tipasa.

La plupart des touristes pensent que l'Algérie exploite mal ses potentialités touristiques et son tourisme est victime de sa politique depuis son indépendance. Les autorités locales ne font aucun effort pour prendre en charge la propreté des plages. On se demande pourquoi les salles d'eau sont totalement absentes au niveau de certaines plages. Actuellement, la priorité est donnée à la crise de logement. Le budget alloué au Tourisme balnéaire au niveau national est faible par rapport aux autres secteurs tels que l'agriculture ou les travaux publics. L'Etat encourage le privé à investir dans le tourisme.

Une politique touristique mal adaptée à la réalité économique et sociale. L'Etat doit considérer les spécificités économiques et sociales de chaque région pour adapter tout projet de développement touristique. La politique centralisée n'est pas favorable au développement du tourisme balnéaire. Les concernés ne sont pas impliqués dans les projets ou les décisions concernant leur région.

Malgré les avantages octroyés aux investisseurs¹³⁶ sur tous les plans (avantages fiscaux et parafiscaux accordés par l'ANDI, accès aux financements bancaires (prêts bonifiés), facilités pour l'octroi du foncier, etc.), le secteur du tourisme balnéaire reste toujours à la traîne (l'Algérie est classée à la 132^{ème} place en 2011 et à la 113^{ème} place en 2012) dans la concurrence touristique (5^{ème} forum économique mondial). L'Algérie est la quatrième destination touristique en Afrique en 2013, avec 2.7 millions de touristes étrangers¹³⁷. Ce recul est dû certainement à l'amélioration du niveau sécuritaire, à l'augmentation du nombre des stations balnéaires, à un réseau routier modernisé et à un niveau relativement bas des prix à la consommation (comme ceux des carburants subventionnés). Les points qui freinent le développement du tourisme sont :

Les lenteurs administratives

- La complication de la législation notamment fiscale
- L'accès au foncier
- Les impôts sur les services
- manque de programmation de voyages organisés
- manque de loisirs
- propreté des lieux publics
- les prix des nuitées
- Attitude des locaux vis-à-vis des étrangers
- Environnement dégradé,
- sites touristiques non protégés
- Absence de communications

Synthèse :

Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics à travers les différentes lois promulguées pour donner la relance du tourisme, celui-ci se trouve confronté à la bureaucratie administrative et à la lenteur des pourvoyeurs financiers pour débloquer les financements des projets. La plupart des investisseurs potentiels réclament l'allégement des procédures administratives et la réduction du temps pour l'étude des dossiers. Il est urgent, pour donner au tourisme une place dans l'économie du pays et participer au produit national brut, de réduire les différents blocages en adaptant une politique basée sur la transparence et la bonne gouvernance. Une décentralisation des décisions relatives aux activités touristiques doit émaner de la base qui détient tous les dossiers fonciers, urbains et autres, et qui connaît très bien les spécificités de chaque ville et quel genre de tourisme il est possible de développer. Notre recherche montre très bien le manque de coordination entre les différentes structures chargées directement ou indirectement du tourisme balnéaire. Les agences de voyage doivent jouer leur rôle, et ne pas concentrer uniquement sur les actions rentables comme les voyages vers des lieux saints.

Par ailleurs, il ne suffit pas de mettre en place durant la saison estivale des barrages de gendarmerie ou de police au niveau des accès menant aux différentes stations balnéaires : il faut un contrôle permanent durant l'année par l'implantation de brigades spécialisées. La surveillance par caméras des lieux sensibles est une opération qui peut limiter certaines infractions. En Tunisie, la station balnéaire Hammamet Yasmin est couverte totalement par des caméras de surveillance.

IV-Conclusion générale :

Le secteur touristique implique une mise en œuvre intelligente de la stratégie touristique basée sur une gestion efficace, intégrée et productive des flux financiers. La maîtrise de ce secteur passe par la capitalisation sur l'utilisation efficiente des nouvelles technologies et la bonne gouvernance au tant que gage majeur pour renforcer la compétitivité du secteur. Ainsi, il y a de concevoir des produits touristiques répondant aux besoins et attentes des clients.

Les pays du Maghreb se sont engagés à faire du tourisme balnéaire une priorité dans les différents plans de développement. En Algérie, la gestion centralisée n'a pas eu d'effets positifs sur cette branche de l'économie. Le Maroc et la Tunisie ont compris assez tôt que l'État ne peut à lui seul gérer ce secteur aux dépens des autres secteurs économiques créateurs d'emplois (agriculture et industrie surtout). On assiste donc à l'ouverture du tourisme balnéaire au capital privé pour le Maroc et la Tunisie, juste après leur indépendance. Par contre, l'Algérie n'a entamé la libéralisation de son économie qu'après les années 1980.

Structure spatiale du tourisme dans la ville : Aux niveaux intermédiaires ou supérieurs de la hiérarchie urbaine, les villes littorales présentent des situations différenciées traduisant une dilution plus ou moins forte du tourisme dans l'activité générale et dans les loisirs des résidents. La ville de littorale constitue souvent un espace hétérogène et ses attraits sont divers et parfois dispersés : patrimoine, équipements d'affaire et de congrès, centres commerciaux, équipements culturels, ludiques ou sportifs... Au littorale algérien, le centre-ville reste toutefois l'espace urbain actif. Il y a toujours une coupure entre les quartiers touristiques (la mer) et le reste de la ville.

Le rôle du tourisme dans l'aménagement de la ville : Un point régulièrement mis en avant dans les travaux portant sur le tourisme en ville littorale est en effet le lien fort entre développement du tourisme et (ré)aménagement urbain. L'essor de l'activité touristique dans une ville dépend souvent de la réalisation de grands travaux de requalification des espaces publics, de restauration des bâtiments ou de construction de nouvelles infrastructures de loisirs qui permettent d'offrir un "écrin" aux pratiques touristiques tout en améliorant de manière significative le cadre de vie des habitants. Cette logique, repérable dans de très nombreuses situations, tend à indiquer une prise de conscience par les responsables politiques de la dimension patrimoniale comme ressort majeur du tourisme en ville. En lien avec ces opérations de rénovation urbaine, le tourisme balnéaire est également mobilisé par les élus locaux afin de changer l'image de la ville littorale (**Marie-Charlotte BELLE**). Il s'agit non seulement de construire et de communiquer une nouvelle image vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi de faire en sorte qu'elle s'impose progressivement auprès des acteurs locaux (habitants, milieux économiques et associatifs). En plus de changer l'image, l'objectif est bien sûr aussi d'augmenter la notoriété et la visibilité de la ville littorale, afin de la faire connaître à un public élargi. Comme on a vu dans cette recherche Barcelone est certainement un des exemples qui a été le plus étudié concernant les liens entre aménagement urbain et tourisme. Depuis une bonne vingtaine d'années, cette ville s'est transformée du point de vue urbanistique, pour devenir aujourd'hui une des principales destinations européennes.

Le développement touristique durable de la ville littorale : Développer le tourisme balnéaire en ville littorale demande une collaboration forte entre différents acteurs publics et privés : élus, services de l'administration, offices du tourisme, entreprises (hébergeurs, restaurateurs, etc.), milieux culturels et sportifs (musées, festivals, événements), etc. Le

tourisme n'a pas été à l'origine des villes littorales seulement ou bien stations balnéaires seulement, mais est venu s'ajouter aux activités existantes. Pourtant le tourisme balnéaire participe aujourd'hui de l'urbanité à un point tel que l'on imagine mal une grande ville n'ayant pas d'activité touristique (**Mathis STOCK et Michel LUSSAULT**). Cette imbrication, au sein de l'espace urbain, des fonctions touristiques et non touristiques exige une gestion globale permettant la mise en cohérence de ces différentes fonctions. Comme dans d'autres types de lieux touristiques.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le tourisme est mobilisé de plus en plus fréquemment pour justifier de grandes opérations de réaménagement urbain. L'intégration des contraintes touristiques dans ces opérations n'est cependant pas toujours optimale, car les acteurs touristiques n'y sont souvent pas suffisamment associés. Si le tourisme balnéaire devient un objectif urbanistique, il s'agit alors de faire participer les professionnels du tourisme balnéaire aux réflexions menant au choix des projets d'aménagement, afin d'assurer une bonne cohérence entre politique touristique et politique urbanistique. Pour Christian Laroche et Philippe Hermet, *“le modèle le plus riche est celui où tourisme et loisirs sont intégrés au projet urbain dans sa conception même, comme à Barcelone, à Berlin ou à Marseille”*. Mais cette intégration d'objectifs touristiques dans les politiques de développement urbain ne va pas sans susciter des résistances de la part de différents acteurs : les milieux économiques traditionnels qui ne voient pas très bien l'intérêt de développer une activité qui ne les concerne qu'indirectement, certains contribuables qui s'opposent à l'injection d'argent public dans ce secteur ou certains habitants qui voient leur environnement quotidien bouleversé par les réhabilitations liées à la “mise en tourisme” de leur quartier.

Nous avons tenté de montrer que, dans la relation entre tourisme balnéaire, durabilité et ville littorale, l'enjeu n'est pas tant de savoir de quelle manière assurer le développement durable du tourisme balnéaire, mais plutôt de voir comment le tourisme participe au développement durable de la ville. Malgré la diversité des situations, notamment l'importance différente de la fonction touristique, il nous semble que le tourisme balnéaire tend de manière générale à favoriser la durabilité en concourant à l'augmentation de la densité et de la diversité des villes. La requalification des centres, la réhabilitation des friches industrielles, le développement des activités commerciales ou l'amélioration des systèmes de transport peuvent être facilités lorsque leur justification se fonde non seulement sur les besoins de la population locale, mais aussi sur la volonté d'accueillir davantage de visiteurs. Comme nous l'avons relevé à plusieurs reprises, la “mise en tourisme” de la ville peut cependant s'accompagner d'effets moins souhaitables, notamment la “gentrification”, surtout si les pouvoirs publics se montrent peu disposés ou n'ont pas les moyens de les atténuer. Dans ce sens, la contribution que le tourisme balnéaire peut apporter au développement durable de la ville littorale dépend beaucoup de la qualité des mécanismes de gouvernance et de l'échelle territoriale à laquelle ceux-ci sont mis en œuvre.

Les freins entrevus à travers les différents entretiens menés avec les acteurs du tourisme balnéaire se résument à un problème de gouvernance qui a influencé directement la politique de développement du tourisme balnéaire par la prise en charge des travaux d'aménagement et de viabilisation par l'Etat. Ces travaux font intervenir plusieurs structures étatiques sans coordination entre elles. Les prix du voyage par avion sont souvent inabornables pour une majorité de touristes, la concurrence dans les transports aériens étant peu développée. De ce fait, des destinations comme le Maroc ou la Tunisie, mieux desservies par des lowcost, attirent une clientèle internationale plus nombreuse.

La réalité du tourisme balnéaire algérien au niveau national ou régional se trouve confrontée aux infrastructures touristiques qui, en l'état actuel, ne peuvent répondre aux attentes d'une clientèle touristique nationale ou internationale très exigeante. Le décalage entre l'offre en hébergements et équipements de loisirs et la demande touristique est un autre frein pour la relance du secteur touristique. Le fait de ne pas maîtriser son environnement touristique dans tous ses aspects (notamment les aspects sécuritaires) ne rassure pas les touristes sur la destination Algérie. L'étude des flux touristiques nationaux montre une nette évolution de la demande touristique. Concernant cette clientèle de moins en moins captive, ne revenant plus systématiquement au « pays », il s'agira dans les années à venir de la fidéliser par des campagnes de promotion du produit « Algérie », par une montée en puissance du parc hôtelier et d'une façon générale par une diversité de l'offre d'hébergement.

Pour rattraper son retard, l'Algérie possède les moyens humains et financiers pour faire décoller ce secteur et le rentabiliser. Faute d'investissements, le retard dans les infrastructures de base (électricité, gaz, eau, desserte aéroportuaire...) demeure le frein à toute activité touristique. L'Algérie doit réviser sa politique touristique et adopter une stratégie basée sur les modèles de stations balnéaires pour émerger et devenir une destination concurrentielle et s'approcher du niveau de ses voisins.

Ce travail de mémoire nous a permis d'identifier et de comprendre les causes du retard enregistré dans les formes des aménagements touristique qui ont les qui ont balnéaires et les complexes touristiques. Nous avons étudié le fonctionnement et les mécanismes qui régissent la politique du tourisme balnéaire en Algérie pour faire ressortir les freins à la relance de l'activité touristique. C'est de la prise en compte de ces obstacles et de leur traitement qu'émergera une politique de développement touristique plus efficace, au service des populations locales, au bénéfice de l'économie régionale et nationale, et respectueuse des équilibres environnementaux.

V- Référence Bibliographique :

BARMA J.-L., *Marketing du tourisme et de l'hôtellerie*, 3^{ème} Edition d'Organisation, 2004, 336 p

BEDARD F., KADRI B., et LALIBERTEM., Systèmes de gestion de destination dans les pays en développement, *Revue TEDQUAL*, no 5, 2002, p.77-80.

BEDARD F. et KADRIB., Les technologies de l'information comme facteur d'autonomie des destinations touristiques du Sud, *Téoros*, vol. 23, no2, 2004, p. 77-80.

BELHEDI A., Littoralisation et disparités spatiales, *Machrek Maghreb*, 1999, p. 63-72.

BELLAL A., *Les investissements du Maroc 1912-1964*, coll. « économie du développement », faculté de Grenoble, éd. Mouton, 1968, 424 p.

BENBLIDIA M, MARGAT J, VALLEE D., Pénuries d'eau prochaines en Méditerranée ? *Futuribles*, n° 233, juillet-août 1998, p. 5-29.

BEREZOWSKA-AZZAG EWA, Alger le territoire invente son avenir, [www.planum.net-The Européen Journal of planing](http://www.planum.net-The_Européen_Journal_of_planing).

BERGAOUI M., *Tourisme et voyages en Tunisie : Le temps des pionniers, 1956-1973*, ISBN 9973-41-670-8, 2003, 206 p.

BETOUCHE-TIHAL YASMINA ; Intégration de la commune de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise epau 2014

COUDERT E., Etat de l'environnement et du développement. Activités économiques et durabilité du développement ((Programme des Nations Unies pour l'environnement / Plan d'action pour la Méditerranée PNUE/PAM-Plan Bleu), *Tourisme*, 2009, p. 99-105.

CUCCHI A., Touristes et Internet, Quelques éléments de réflexion, 2007, 125 p.

FROCHOT I. et LEGOHEREL P., *Marketing du tourisme*, Paris, éd. Dunod, 2007, 276 p.

HADJER., Quel projet urbain pour un retour de la ville à la mer ? Mémoire de magister, université Mentouri Constantine, 2008.

HAMOUR F., *L'espace méditerranéen, une interface nord-sud*, éditions Ellipses, 2004, 125 p.

HELLALI M., La marina de la station touristique intégrée Yasmine-Hammamet (Tunisie); enjeux, conception et impacts, *L'information géographique* n°4, Volume 37, édit. Armand Colin, 2009, p. 6-23.

JESSE H., TRENTON KOSTRADE J., *World regional geography*. Philadelphia, Saunders college Publishing, 1990, 744 p.

KACEMI, 2004

LEFRANC O., Le développement du tourisme en ligne. Direction générale de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, *dgccrf- eco*, n°27 mai 2014, 16 p.

MATHIS STOCK ET MICHEL LUSSAULT, “Tourisme et urbanité”, Philippe DUHAMEL et Rémy KNAFOU (dir.), Les mondes urbains du tourisme, Belin, 2007, pp. 241-245.

MARIE-CHARLOTTE BELLE, “De la place du tourisme dans le projet métropolitain”, Ville, urbanisme et tourisme, coll. Cahiers Espaces n° 104, **ETE, 2010, pp. 114-119.**

PHILIPPE DUHAMEL, “Patrimoine et modernité: double logique de la production et du renouvellement des villes touristiques”, Philippe DUHAMEL et

Rémi KNAFOU (dir.), Mondes urbains du tourisme, Belin, 2007, pp. 297-307.

STOCK M., DEHOORNE O., DUHAMEL P., GAY J.-C., KNAFOU R., LAZZAROTTI O., *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*. Ed. Belin, 2007, 303 p.

ONTT, Le tourisme en chiffres 2001, République Tunisienne, Ministère du Tourisme, des Loisirs et de l'Artisanat, 2002.

THIERRY G., Tic et tourisme, Décembre 2004.

VIOLIER P., L'espace local et les acteurs du tourisme. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 170 p.

WIDMANN M., Le tourisme en Algérie. In Méditerranée, Deuxième série, Tome 25, 2-1976. p. 23-41.

WORLD TOURISM ORGANIZATION THE UNITED NATIONS, Baromètre OMT du tourisme mondial, 2010, volume 8, n°2.

Sources internet :

www.investir-en-tunisie.net/Actualite/developpement.pdf - Tunisie!

www.planbleu.org

<http://echogeo.revues.org/12055> ; DOI : 10.4000/echogeo.12055

<http://echogeo.revues.org/12055>; DOI : 10.4000/echogeo.12055

web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1976_num_25_2_1663

<http://echogeo.revues.org/12055>

TABLE DES FIGURES :

Figure 1 Benedorme-Espagne.....	10
Figure 2: la ville de Nice (parallèlement à la mer).....	11
Figure 3: la ville de Barcelone (perpendiculairement à la mer).....	12
Figure 4: quelque type architectural pour éviter le trop de soleil.....	13
Figure 5: esplanade southcovepark.....	15
Figure 6: monaco.....	17
Figure 7: terrain agricole.....	18
Figure 8 moderne architecture à Tel Avive- Palestine 2007.....	18
Figure 9: hôtel insolite en Chine.....	19
Figure 10: Vitrine maritime de New York.....	20
Figure 11: Alger la façade maritime.....	20
Figure 12: hôtel Dubrovnik président-Croatie.....	20
Figure 13: northface house by elementarkitekter AS.....	21
Figure 14: villa de vacance en Andalousie.....	21
Figure 15: Oran- Algérie.....	21
Figure 16: Alger vue sur la ville et sur le port.....	21
Figure 17 Bejaia- Algérie.....	21
Figure 18- Annaba-Algérie.....	23
Figure 19: bandes délimitées par la loi 02-02 du 5février2002.....	25
Figure 20: le nouveau visage de la baie d'Alger.....	26
Figure 21 : Arrivé des touristes internationaux en 2010.....	27
Figure 22: l'évolution du nombre de touristes de 1990 à 2000.....	28
Figure 23: Barcelone ; projet de plan de la ville et son front de mer.....	32
Figure 24: l'avenue Diagonale : un nouvel espace de déambulation.....	33
Figure 25: la Rambar de Mar : un pont sur la mer.....	34

Figure 26: sculpture de l'architecte Rovira face à l'Ensanche.....34

Figure 27: sculpture contemporaine au cœur de l'espace public.....34

Figure 28: vue sur la mer.....35

Figure 29: le grand Maghreb avec la façade sud d'Europe.....37

Figure 30: la station balnéaire ElKantaoui.....38

Figure 31: la zone résidentielle de la station ElKantaoui.....40

Figure 32: plan d'aménagement de la station balnéaire Yasmine-Hmmamet.....41

Figure 33: la station de la plage Nation



Figure 35: les stations balnéaires de Tipasa.....55

Figure 36: corne d'or.....55

TABLE DES TABLEAUX :

Tableau n° 1 : Flux touristiques entre 2000 et 2013 dans les trois pays du Maghreb37

Tableau n°2 : Bilan du programme triennal (1967-1969).....46

Tableau n° 3 : Les grandes périodes d'évolution des stations balnéaire.....50